

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **13 – Survie en forêt (237-132)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 1

N° ET TITRE DU COURS : 13 – Survie en forêt

CODE DU COURS : 237-132

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer les techniques de survie en forêt

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Préparer une trousse de survie	20	10	– Sélection du matériel	P
Construire un abri d'urgence et un réflecteur de chaleur	20	40	– Choix du site	P
			– Propriétés de l'abri	P
			– Propriétés du réflecteur	P
			– Choix du combustible	P
Allumer et entretenir un feu	14	25	– Disposition du combustible	P
			– Utilisation de la technique de quête d'eau	P
Assurer sa subsistance	40	25	– Utilisation de la technique de recherche de nourriture	P
			– Respect de la durée de l'épreuve	P
			– Choix des signaux	P
Signaler sa présence	6			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 13 – Survie en forêt

CODE DU COURS : 237-132

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer les techniques de survie en forêt

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Préparer une trousse de survie	PS	1 Sélection du matériel	10	1.1 A sélectionné judicieusement et complètement le matériel	10
Construire un abri d'urgence et un réflecteur de chaleur	PT	2 Choix du site	5	2.1 Choix judicieux du site	5
		3 Propriétés de l'abri	30	3.1 Dimension appropriée	5
				3.2 Charpente solide	10
				3.3 Recouvrement étanche	5
				3.4 Sélection des matériaux non vivants disponibles en priorité	5
				3.5 Abri bien orienté	5
		4 Propriétés du réflecteur de chaleur	5	4.1 Réflecteur de chaleur bien orienté	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 13 – Survie en forêt

CODE DU COURS : 237-132

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer les techniques de survie en forêt

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Allumer et entretenir un feu	PS	5 Choix du combustible	15	5.1 A fait un choix approprié du combustible selon l'usage et en quantité suffisante	15
		6 Disposition du combustible	10	6.1 A disposé correctement le combustible	10
Assurer sa subsistance	PS	7 Utilisation de la technique de quête d'eau	5	7.1 A utilisé la technique appropriée pour obtenir de l'eau potable	5
		8 Utilisation de la technique de recherche de nourriture	5	8.1 A installé correctement tous les collets à lièvre	5
		9 Respect des limites de temps	15	9.1 A respecté le temps prescrit	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 13 – Survie en forêt

1 de 1

CODE DU COURS : 237-132

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique consistant à réaliser les tâches requises par l'application des techniques de survie en forêt. Il s'agit d'une activité durant laquelle les candidates et candidats devront passer un jour et une nuit complètes en forêt avec le strict minimum, simulant ainsi une situation de survie. Ils seront regroupés à raison de deux personnes par site. Cette épreuve se tiendra dans un secteur préalablement déterminé où les matériaux forestiers (bois mort) sont disponibles pour la construction d'abris d'urgence et l'allumage d'un feu. Bien que les candidates et candidats soient regroupés à raison de deux par site, chaque personne devra accomplir individuellement l'ensemble des tâches nécessaires à sa survie, ce qui permettra d'évaluer sa compétence.
Déroulement de l'épreuve	Avant de conduire les candidates et candidats sur le site de l'épreuve, on leur demandera de préparer leur propre trousse de survie. Sur le site, chaque personne devra construire, à un endroit approprié, un abri d'urgence et un réflecteur de chaleur en utilisant la technique appropriée, tout en respectant l'environnement. Il ou elle devra également allumer et entretenir un feu, utiliser des moyens adéquats pour assurer ses besoins en eau et installer au moins trois collets à lièvre. La candidate ou le candidat devra rester sur place pendant toute la durée de l'épreuve.

FICHE D'ÉVALUATION

**PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES
FAUNTIQUES**

Code du programme : 5179

13 – Survie en forêt

Code du cours : 237-132

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____

RÉSULTAT :

Code permanent : _____

RÉUSSITE

ÉCHEC

Date de la passation de l'épreuve : _____

☐
☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION			RÉSULTAT
	OUI	NON	
1 SÉLECTION DU MATÉRIEL			
1.1 A sélectionné judicieusement et complètement le matériel			
– outil manuel de coupe	☐	☐	
– vêtements appropriés	☐	☐	
– ustensiles de dépannage	☐	☐	
– allumettes	☐	☐	
– broche à colletage	☐	☐	
– poids adéquat	☐	☐	
– trousse de premiers soins	☐	☐	0 ou 10
2 CHOIX DU SITE			
2.1 Choix judicieux du site			
– topographie du terrain acceptable	☐	☐	
– proximité du combustible	☐	☐	
– essence et densité du couvert forestier	☐	☐	
– site sécuritaire	☐	☐	0 ou 5
Tolérance : une omission			
3 PROPRIÉTÉS DE L'ABRI			
3.1 Dimensions appropriées			0 ou 5
3.2 Charpente solide			0 ou 10
3.3 Recouvrement étanche			0 ou 5
3.4 Sélection des matériaux non vivants disponibles en priorité			0 ou 5
3.5 Abri bien orienté			
– ventilation adéquate du feu	☐	☐	
– protection du vent	☐	☐	0 ou 5

OBSERVATION		OUI		NON		RÉSULTAT
4	PROPRIÉTÉS DU RÉFLECTEUR DE CHALEUR					
4.1	A installé correctement le réflecteur de chaleur					
	– orientation	☐	☐	☐	☐	
	– distance	☐	☐	☐	☐	
	– choix des matériaux	☐	☐	☐	☐	0 ou 5
5	CHOIX DU COMBUSTIBLE					
5.1	A fait un choix approprié du combustible selon l'usage et en quantité suffisante					
	– combustible d'allumage	☐	☐	☐	☐	
	– combustible de chauffage	☐	☐	☐	☐	
	– combustible pour signaler sa présence	☐	☐	☐	☐	0 ou 15
	Tolérance : une omission					
6	DISPOSITION DU COMBUSTIBLE					
6.1	A disposé correctement le combustible					
	– ignition rapide	☐	☐	☐	☐	
	– localisation sécuritaire	☐	☐	☐	☐	
	– orientation en fonction du vent	☐	☐	☐	☐	0 ou 10
7	UTILISATION DE LA TECHNIQUE DE QUÊTE D'EAU					
7.1	A utilisé la technique appropriée pour obtenir de l'eau potable					0 ou 5
8	UTILISATION DE LA TECHNIQUE DE RECHERCHE DE NOURRITURE					
8.1	A installé correctement tous les collets à lièvre					0 ou 5
9	RESPECT DES LIMITES DE TEMPS					
9.1	A respecté le temps prescrit					0 ou 15
Total :						/ 100
Règle de verdict : l'échec de l'élément-critère 9.1 entraîne l'échec de l'épreuve						
Seuil de réussite : 80 points						

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **14 – Orientation en forêt (237-144)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT**TITRE DU PROGRAMME :** Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 14 - Orientation en forêt**CODE DU COURS :** 237-144**COMPORTEMENT ATTENDU :** S'orienter en forêt

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Interpréter l'information figurant sur une carte	5	--	• Terminologie • Symboles conventionnels	C
Déterminer la latitude et la longitude d'un point sur la carte	5	10	• Position des points géographiques	P
Interpréter le relief illustré sur une carte	10	15	• Relevé de l'altitude des points géographiques • Délimitation d'un bassin de drainage • Détermination de la profondeur d'un plan d'eau	P P P
Déterminer l'azimut et la distance par rapport à une virée sur une carte	15	10	• Précision de la virée	P
Mesurer une distance en forêt	5	5	• Précision de la mesure	P

P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

Module 14

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 14 - Orientation en forêt

CODE DU COURS : 237-144

COMPORTEMENT ATTENDU : S'orienter en forêt

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Mesurer une superficie et localiser un chemin forestier	5	5	- Mesure des superficies - Localisation du chemin forestier	P
Utiliser une carte et une boussole en forêt	30	35	Utilisation de la boussole	P
Situer une position selon le système MERCATOR	5	---	Localisation de la position	
Se situer par rapport à des repères naturels	5	---	Situation des points cardinaux	
Déterminer les inclinaisons en forêt	5	5	Estimation de la pente	P
Utiliser un GPS boussole	10	15	Enregistrement et transposition des données	P

P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

Module 14

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 14 - Orientation en forêt

CODE DU COURS : 237-144

COMPORTEMENT ATTENDU : S'orienter en forêt

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Déterminer la latitude et la longitude d'un point sur la carte	PS	1 Position des points géographiques	10	1.1 A déterminé avec précision la latitude et la longitude de points géographiques	10
Interpréter le relief illustré sur une carte	PS	2 Relevé de l'altitude des points géographiques	5	2.1 A relevé avec précision l'altitude de points géographiques	5
		3 Délimitation d'un bassin de drainage	5	3.1 A tracé la ligne de faite avec précision	5
		4 Détermination de la profondeur d'un plan d'eau	5	4.1 A déterminé avec précision la profondeur d'un point sur une carte bathymétrique	5
Déterminer l'azimut et la distance par rapport à une virée sur une carte	PS	5 Précision de la virée	10	5.1 A obtenu l'azimut précis de la virée	5
				5.2 A calculé avec précision les distances réelles	5

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 14

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 14 - Orientation en forêt

CODE DU COURS : 237-144

COMPORTEMENT ATTENDU : S'orienter en forêt

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Mesurer une distance en forêt	PS	6 Précision de la mesure	5	6.1 A mesuré avec exactitude la distance sur le terrain	5
Mesurer une superficie	PS	7 Mesure des superficies	5	7.1 A mesuré précisément la superficie à l'aide de l'outil approprié	5
Utiliser une carte et une boussole en forêt	PS	8 Utilisation de la boussole	35	8.1 A manipulé correctement la boussole	5
				8.2 A ajusté la boussole en tenant compte de la déclinaison magnétique	5
				8.3 A atteint le point d'arrivée en respectant l'azimut de la virée et le temps alloué	20
				8.4 A localisé avec précision sur la carte un point de repère relevé par triangulation	5

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 14

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE**TITRE DU PROGRAMME :** Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 14 - Orientation en forêt**CODE DU COURS :** 237-144**COMPORTEMENT ATTENDU :** S'orienter en forêt

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Déterminer les inclinaisons en forêt	PS	9 Estimation de la pente	5	9.1 A déterminé la pente selon les normes d'inventaire	5
Utiliser un GPS boussole	PS	10 Enregistrement et transposition des données	15	10.1 A enregistré correctement les données	5
				10.2 A reporté avec exactitude les données sur une carte	10

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 14

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 14 - Orientation en forêt

CODE DU COURS : 237-144

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique consistant, d'une part, à déterminer la virée sur la carte et, d'autre part, à utiliser une boussole en forêt.
Déroulement de l'épreuve	La première étape consiste à localiser des points géographiques, à déterminer l'azimut et la course, et à calculer les distances et les superficies à partir des cartes sur lesquelles on aura préalablement positionné des points et tracé des virées et des superficies. La deuxième étape consiste à parcourir un trajet dans une forêt de densité adéquate, en utilisant la boussole. La pente moyenne du terrain ne devrait pas excéder 20 p. 100 et la distance du parcours pourrait varier de 0,5 km à 1,5 km. L'azimut de virée calculé sur la carte pourra être celui parcouru sur le terrain. La candidate ou le candidat accomplira individuellement les deux tâches demandées à l'aide : - de consignes écrites; - d'une carte; - d'un rapporteur d'angle; - d'une règle; - d'un planimètre; - d'une boussole; - de l'équipement de sécurité. La candidate ou le candidat n'a pas le droit d'utiliser ses notes de cours.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 14 - Orientation en forêt

CODE DU COURS : 237-144

Objets	Remarques
Durée de l'épreuve	3,5 heures
Seuil de réussite	80 points sur une possibilité de 100
Information sur les éléments-critères	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation. La numérotation des éléments-critères sur la fiche figure entre parenthèses.
Élément-critère 1.1 A déterminé avec précision la latitude et la longitude de points géographiques	On suggère d'utiliser une carte topographique à l'échelle de 1: 50000 ou 1: 20000.
Élément-critère 7.1 A mesuré précisément la superficie à l'aide de l'outil approprié	On suggère de tracer deux superficies mesurant environ 20 cm ² sur la carte.

FICHE D'ÉVALUATION

PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES FAUNIQUE	Code du programme : 5179
14 – Orientation en forêt	Code du cours : 237-144
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	☐ ☐
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

OBSERVATION		RÉSULTAT
		OUI NON
ÉTAPE 1 : CARTOGRAPHIE		
1	POSITION DES POINTS GÉOGRAPHIQUES	
1.1	A déterminé avec précision la latitude et la longitude de points géographiques Tolérance : 15 secondes	0 ou 10
2	RELEVÉ DE L'ALTITUDE DES POINTS GÉOGRAPHIQUES	
2.1	A relevé avec précision l'altitude de points géographiques Tolérance : moitié de la valeur de l'équidistance des courbes de niveau	0 ou 5
3	DÉLIMITATION D'UN BASSIN DE DRAINAGE	
3.1	A tracé la ligne de faite avec précision	0 ou 5
4	DÉTERMINATION DE LA PROFONDEUR D'UN PLAN D'EAU	
4.1	A déterminé avec précision la profondeur d'un point sur une carte bathymétrique Tolérance : moitié de la valeur de l'équidistance des isobathes	0 ou 5
7	MESURE DES SUPERFICIES	
7.1	A mesuré précisément la superficie à l'aide de l'outil approprié Tolérance : 5° de la superficie	0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
5	PRÉCISION DE LA VIRÉE	
5.1	A obtenu l'azimut précis de la virée Tolérance : $\pm 1^\circ$	0 ou 5
5.2	A calculé avec précision les distances réelles Tolérance : $\pm 3\%$ de la distance réelle	0 ou 5
ÉTAPE 2 : TERRAIN		
8	UTILISATION DE LA BOUSSOLE	
8.1	A manipulé correctement la boussole	
	– horizontalité de la boussole	☐ ☐
	– absence d'objets métalliques à proximité	☐ ☐
	– distance appropriée entre la boussole et le corps	☐ ☐
	– orientation correcte du corps par rapport à la boussole	☐ ☐
	Note : évaluer l'élément-critère avant d'autoriser la candidate ou le candidat à poursuivre l'épreuve	0 ou 5
8.2	A ajusté la boussole en tenant compte de la déclinaison magnétique Tolérance : $\pm 1^\circ$	0 ou 5
8.3	A atteint le point d'arrivée en respectant	
	– l'azimut de la virée Tolérance : ± 3 p. 100 de la longueur de la virée	☐ ☐
	– le temps alloué Tolérance : 20 p. 100 du temps alloué, basé sur une vitesse moyenne de 1 km/h	☐ ☐
		0 ou 20
10	ENREGISTREMENT ET TRANSPOSITION DES DONNÉES (GPS – boussole)	
10.1	A enregistré correctement des données	0 ou 5
10.2	A reporté avec précision les données sur une carte Tolérance : ± 100 m	0 ou 10
9	ESTIMATION DE LA PENTE	
9.1	A déterminé la pente selon les normes d'inventaire	0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
6	PRÉCISION DE LA MESURE (de la distance en forêt)	
6.1	A mesuré avec exactitude la distance sur le terrain Tolérance : ± 3 % de la distance	0 ou 5
8	UTILISATION DE LA BOUSSOLE	
8.4	A localisé avec précision sur la carte un point de repère relevé par triangulation	0 ou 5
		Total : / 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **15 – Déplacement non motorisé en forêt (237-152)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 1

N° ET TITRE DU COURS : 15 – Déplacement non motorisé en forêt

CODE DU COURS : 237-152

COMPORTEMENT ATTENDU : Se déplacer en forêt de façon non motorisée

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Se déplacer en vélo de montagne	20	20	- Exécution des manœuvres de déplacement - Choix d'engrenages - Exécution de l'entretien	P
Se déplacer en skis	20	30	- Utilisation de la technique d'entretien - Choix des manœuvres - Exécution des manœuvres de déplacement	P
Se déplacer en raquettes	10	--	Utilisation de la technique de déplacement	P
Se déplacer en embarcation non motorisée	50	50	- Exécution du chargement - Exécution des manœuvres de déplacement - Observance des directives de sécurité	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 15 – Déplacement non motorisé en forêt

CODE DU COURS : 237-152

COMPORTEMENT ATTENDU : Se déplacer en forêt de façon non motorisée

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Se déplacer en vélo de montagne	PS	1 Exécution de l'entretien	15	1.1 A ajusté correctement la selle	5
				1.2 A réparé complètement et adéquatement une crevaison	10
		2 Exécution des manœuvres de déplacement	5	2.1 A exécuté correctement les manœuvres	5
Se déplacer en skis	PS	3 Utilisation de la technique d'entretien	15	3.1 A farté complètement et adéquatement les skis selon la technique recommandée	10
				3.2 A défarté complètement les skis selon la technique recommandée	5
	PS	4 Exécution des manoeuvres de déplacement	15	4.1 A exécuté correctement les manœuvres	10
				4.2 A parcouru toute la distance demandée	5

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 15

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 15 – Déplacement non motorisé en forêt

CODE DU COURS : 237-152

COMPORTEMENT ATTENDU : Se déplacer en forêt de façon non motorisée

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Se déplacer en embarcation non motorisée	PS	5 Exécution du chargement	10	5.1 A chargé adéquatement le canot	10
		6 Exécution des manœuvres	30	6.1 A exécuté correctement les manœuvres	25
				6.2 A effectué correctement le portage du canot	5
		7 Observance des directives de sécurité	10	7.1 A respecté toutes les directives de sécurité particulières à la sortie	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 15 – Déplacement non motorisé en forêt

CODE DU COURS : 237-152

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique consistant à effectuer les tâches requises par : 1. l'entretien et l'utilisation du matériel non motorisé au cours des déplacements en saison froide; 2. l'entretien et l'utilisation du matériel non motorisé en saison chaude.
Durée de l'épreuve	3 heures au total
Déroulement de l'épreuve	L'épreuve comporte quatre étapes. ÉTAPE 1 : <u>ENTRETIEN DES SKIS EN SAISON FROIDE</u>
3.1 A farté complètement et adéquatement les skis selon la technique recommandée	À l'occasion d'une sortie en skis de fond, on demandera à la candidate ou au candidat de farter une paire de skis selon la technique appropriée aux conditions du jour.
3.2 A défarté complètement les skis selon la technique recommandée	Après la sortie en skis de fond, on lui demandera de défarter sa paire de skis. On vérifiera l'absence complète de fart. ÉTAPE 2 : <u>UTILISATION DES SKIS EN SAISON FROIDE</u>
4.1 A exécuté correctement les manœuvres	À l'occasion d'une sortie en skis de fond, on demandera à la candidate ou au candidat d'exécuter le pas alternatif, la double poussée et le pas combiné.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 15 – Déplacement non motorisé en forêt

2 de 3

CODE DU COURS : 237-152

Objets	Remarques
4.2 A parcouru toute la distance demandée	On demandera aux candidates et candidats de parcourir un trajet d'environ 5 kilomètres. On déterminera la distance à parcourir selon la difficulté du parcours et les conditions de neige. Les personnes qui n'auront pas complété la totalité du parcours perdront les points attribués à cet élément-critère.
	ÉTAPE 3 : <u>UTILISATION D'UNE EMBARCATION EN SAISON CHAUDE</u>
5.1 A chargé adéquatement le canot	À l'occasion d'une sortie en canot sur une rivière, on demandera à la candidate ou au candidat de procéder au chargement sécuritaire d'un canot.
6.1 A exécuté correctement les manœuvres de déplacement	On jugera de la capacité de la candidate ou du candidat à exécuter, en canot, les manœuvres demandées.
6.2 A effectué correctement le portage du canot	On demandera aux candidates et candidats d'effectuer le portage en équipe de deux.
7.1 A respecté toutes les directives de sécurité particulières à la sortie	On fera un rappel sur les politiques en vigueur quant à l'utilisation sécuritaire des canots sur le site. Les candidates et candidats devront les respecter.
	ÉTAPE 4 : <u>ENTRETIEN ET UTILISATION D'UN VÉLO DE MONTAGNE</u>
1.1 A ajusté correctement la selle	En classe - atelier, on demandera à la candidate ou au candidat d'ajuster, pour son propre usage, la selle d'un vélo.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 15 – Déplacement non motorisé en forêt

CODE DU COURS : 237-152

Objets	Remarques
1.2 A réparé complètement une crevaison	La candidate ou le candidat devra faire toutes les opérations nécessaires au changement d'une chambre à air ainsi qu'au remontage adéquat de la roue arrière du vélo. Le pneu devra être gonflé à la pression recommandée et on devra être capable de faire tourner la roue à l'aide du pédalier sans que celle-ci n'entre en contact avec le cadre du vélo.
2.1 A exécuté correctement les manœuvres de déplacement	Les candidats devront négocier, en vélo de montagne, un circuit accidenté comportant au moins une montée, une descente, un obstacle à contourner et un obstacle à franchir.

FICHE D'ÉVALUATION

PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES FAUNIQUES 15 – Déplacement non motorisé en forêt Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de la passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5179 Code du cours : 237-152 RÉSULTAT : <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">RÉUSSITE</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">ÉCHEC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </table>	RÉUSSITE	ÉCHEC	☐	☐
RÉUSSITE	ÉCHEC				
☐	☐				

OBSERVATION		RÉSULTAT
OUI NON		
ÉTAPE 1 : ENTRETIEN DES SKIS EN SAISON FROIDE		
3 UTILISATION DE LA TECHNIQUE D'ENTRETIEN		
3.1 A farté complètement et adéquatement les skis selon la technique recommandée		
– choix du fart approprié	☐	☐
– sections appropriées des skis	☐	☐
– répartition adéquate	☐	☐
3.2 A dé farté complètement les skis selon la technique recommandée		0 ou 10 0 ou 5
ÉTAPE 2 : UTILISATION DES SKIS EN SAISON FROIDE		
4 EXÉCUTION DES MANOEUVRES DE DÉPLACEMENT		
4.1 A exécuté correctement les manoeuvres		
– pas alternatif	☐	☐
– double poussée	☐	☐
– pas combiné	☐	☐
4.2 A parcouru toute la distance demandée		0 ou 10 0 ou 5
ÉTAPE 3 : DÉPLACEMENT EN EMBARCATION EN SAISON CHAUDE		
5 EXÉCUTION DU CHARGEMENT		
5.1 A chargé adéquatement le canot		
– répartition correcte des charges	☐	☐
– écope présente et accessible	☐	☐
– matériel arrimé	☐	☐
– embarquement des canotiers adéquat et sécuritaire	☐	☐
		0 ou 10

OBSERVATION			RÉSULTAT
	OUI	NON	
6 EXÉCUTION DES MANOEUVRES			
6.1 A exécuté correctement les manœuvres de déplacement			
– coup en «J»	☐	☐	
– coup droit	☐	☐	
– rétropulsion	☐	☐	
– bac avant	☐	☐	
– reprise de courant	☐	☐	
– appel en traction	☐	☐	
– écart	☐	☐	
– coup d'arrêt	☐	☐	0 ou 25
Tolérance : on tolérera deux manquements			
6.2 A effectué correctement le portage du canot			
– canot bien positionné	☐	☐	
– absence de contact du canot avec le sol	☐	☐	0 ou 5
7 OBSERVANCE DES DIRECTIVES DE SÉCURITÉ			
7.1 A respecté toutes les directives de sécurité particulières à la sortie			0 ou 10
Règle de verdict : tout manquement au code de sécurité nautique entraîne, pour la personne fautive, l'arrêt de l'épreuve et, par conséquent, l'échec.			
ÉTAPE 4 : ENTRETIEN ET UTILISATION DE VÉLO DE MONTAGNE			
1 EXÉCUTION DE L'ENTRETIEN			
1.1 A ajusté correctement la selle			
– hauteur correcte	☐	☐	
– absence d'angle par rapport au cadre	☐	☐	
– horizontalité	☐	☐	
– absence de mobilité	☐	☐	0 ou 5
1.2 A réparé complètement et adéquatement une crevaison			
– tube remplacé	☐	☐	
– pression d'air adéquate	☐	☐	
– absence de frottement de la roue arrière	☐	☐	0 ou 10

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
2	EXÉCUTION DES MANOEUVRES DE DÉPLACEMENT	
2.1	A exécuté correctement les manœuvres	
–	montée	☐ ☐
–	descente	☐ ☐
–	contournement d'obstacle	☐ ☐
–	franchissement d'obstacle	☐ ☐
		0 ou 5
		Total : / 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **16 – Patrouille du territoire (237-165)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 16 – Patrouille du territoire

CODE DU COURS : 237-165

COMPORTEMENT ATTENDU : Patrouiller le territoire

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Prendre connaissance du travail à effectuer	5	---	– Interprétation des directives	
Planifier le travail	10	15	– Plan de patrouille établi	P
			– Choix du matériel et de l'équipement	P
Vérifier et entretenir le matériel et l'équipement	5	---	– Exécution des vérifications	
			– Détection des anomalies	
			– Correctifs apportés	

P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

Module 16

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 16 – Patrouille du territoire

CODE DU COURS : 237-165

COMPORTEMENT ATTENDU : Patrouiller le territoire

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Effectuer le travail	70			
• établir un plan de protection		10	– Plan de protection établi	P
• informer les usagers		10	– Renseignements communiqués	P
• traiter les plaintes		20	– Traitement d'une plainte	P
• effectuer des vérifications		20	– Vérification des usagers	P
• saisir du poisson, des animaux et des fourrures		10	– Exécution de la saisie – Suivi de la saisie	P P
• effectuer la suppression des animaux nuisibles		---	– Exécution de la suppression	
• recherche des personnes égarées		---	– Application des mesures d'urgence – Renseignements communiqués	
Rendre compte du travail effectué	10	15	– Choix des formulaires – Rédaction du rapport – Suivi du rapport	P P

P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

Module 16

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 16 – Patrouille du territoire

CODE DU COURS : 237-165

COMPORTEMENT ATTENDU : Patrouiller le territoire

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Planifier le travail	PS	1 Plan de patrouille établi	5	1.1 A choisi le type approprié de patrouille	5
		2 Choix du matériel et de l'équipement	10	2.1 A choisi le matériel approprié	10
Effectuer le travail	PS				
• établir un plan de protection		3 Plan de protection établi	10	3.1 A établi un plan précis de protection	5
				3.2 A établi un itinéraire précis	5
• informer les usagers	PS	4 Renseignements communiqués	10	4.1 A donné des renseignements exacts	10
• traiter les plaintes	PS	5 Traitement d'une plainte	20	5.1 A enregistré correctement la plainte	20

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 16

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 16 – Patrouille du territoire

CODE DU COURS : 237-165

COMPOTEMENT ATTENDU : Patrouiller le territoire

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
- effectuer des vérifications - saisir du poisson, des animaux et des fourrures	PS	6 Vérification des usagers	20	6.1 A appliqué judicieusement la procédure	10
				6.2 A appliqué correctement les règles de sécurité en vérifiant les armes	10
	PS	7 Exécution de la saisie	5	7.1 A saisi les objets pertinents à l'infraction dans les limites de ses pouvoirs	5
		8 Suivi de la saisie	5	8.1 A déterminé correctement la personne qui maintiendra la chaîne de possession	5
Rendre compte du travail effectué	PS	9 Choix des formulaires	5	9.1 A rempli les formulaires appropriés	5
		10 Rédaction du rapport	10	10.1 A décrit clairement l'événement	5
				10.2 A associé correctement l'événement à un article de loi ou de règlement	5

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 16

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 16 – Patrouille du territoire

CODE DU COURS : 237-165

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique consistant à patrouiller un territoire en fonction des tâches requises par : 1 l'enregistrement d'un événement; 2 le traitement d'un événement; 3 le suivi d'un événement. Avant l'épreuve, on élaborera trois scénarios d'événements contrevenant à des lois ou des règlements relatifs à la conservation de la faune. Ces événements, mettant en scène des armes à feu et des espèces animales, serviront au dépôt de plaintes fait par des personnes ressources qui agiront à titre de plaignantes ou de plaignants. Il est préférable qu'elles soient inconnues des candidates et des candidats.
Déroulement de l'épreuve	ÉTAPE 1 : ENREGISTREMENT D'UN ÉVÉNEMENT On demandera aux candidates et candidats, en équipe de deux, de recueillir une plainte choisie au hasard parmi les scénarios élaborés. Ils devront enregistrer et évaluer les renseignements pertinents.
Durée	1 heure ÉTAPE 2 : TRAITEMENT D'UN ÉVÉNEMENT On demandera aux candidates et candidats, en équipe de deux, de choisir des moyens d'actions pour traiter la plainte. Ils devront se rendre sur les lieux de l'infraction en utilisant les moyens appropriés. Sur les lieux, après avoir donné les renseignements nécessaires aux personnes présentes, ils procéderont aux vérifications appropriées.
Durée	3 heures

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 16 – Patrouille du territoire

CODE DU COURS : 237-165

Objets	Remarques
Durée :	ÉTAPE 3 : SUIVI D'UN ÉVÉNEMENT On demandera à chaque candidate ou candidat de produire un rapport décrivant l'événement. 1 heure

FICHE D'ÉVALUATION

PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES FAUNIQUE 16 – Patrouille du territoire Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de la passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5179 Code du cours : 237-165 RÉSULTAT : <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">RÉUSSITE</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">ÉCHEC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </table>	RÉUSSITE	ÉCHEC	☐	☐
RÉUSSITE	ÉCHEC				
☐	☐				

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
ÉTAPE 1 : ENREGISTREMENT D'UN ÉVÈNEMENT		
5 TRAITEMENT D'UNE PLAINTÉ		
5.1 A enregistré correctement la plainte		
– date	☐	☐
– heure	☐	☐
– endroit exact	☐	☐
– nature du délit	☐	☐
– faits	☐	☐
Tolérance : une omission pour l'heure		0 ou 20
ÉTAPE 2 : TRAITEMENT D'UN ÉVÈNEMENT		
1 PLAN DE PATROUILLE ÉTABLI		
1.1 A choisi le type approprié de patrouille		0 ou 5
2 CHOIX DU MATÉRIEL ET DE L'ÉQUIPEMENT		
2.1 A choisi le matériel approprié		
– références légales	☐	☐
– constat d'infraction	☐	☐
– procès-verbal de saisie	☐	☐
– carnet de notes	☐	☐
		0 ou 10

OBSERVATION			RÉSULTAT
	OUI	NON	
ÉTAPE 3 : SUIVI D'UN ÉVÉNEMENT			
3 PLAN DE PROTECTION ÉTABLI			
3.1 A établi un plan précis de protection			
– relevé des caractéristiques du territoire			
• chemin principal	☐	☐	
• chemins secondaires	☐	☐	
• endroits stratégiques	☐	☐	0 ou 5
Tolérance : une omission			
3.2 A établi un itinéraire précis			
– point de départ	☐	☐	
– cheminement	☐	☐	
– point d'arrivée	☐	☐	0 ou 5
4 RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS			
4.1 A donné des renseignements exacts			
– permis nécessaire	☐	☐	
– limite de prise	☐	☐	
– limite de possession	☐	☐	
– dates d'ouverture et de fermeture	☐	☐	0 ou 10
6 VÉRIFICATION DES USAGERS			
6.1 A appliqué judicieusement la procédure			
– a donné correctement son identité	☐	☐	
– a respecté les pouvoirs qui lui sont conférés	☐	☐	0 ou 10
7 EXÉCUTION DE LA SAISIE			
7.1 A saisi les objets pertinents à l'infraction dans les limites de ses pouvoirs			0 ou 10
8 SUIVI DE LA SAISIE			
8.1 A déterminé correctement la personne qui maintiendra la chaîne de possession			0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
9	CHOIX DES FORMULAIRES	
9.1	A rempli les formulaires appropriés	
–	constat d'infraction	☐ ☐
–	procès-verbal de saisie	☐ ☐
–	carnet de notes	☐ ☐
	Tolérance : une omission	0 ou 10
10	RÉDACTION DU RAPPORT	
10.1	A décrit clairement l'événement	0 ou 5
10.2	A associé correctement l'événement à un article de loi ou de règlement	0 ou 5
		Total : / 100
Règle de verdict : tout manquement aux règles de sécurité entraîne automatiquement l'arrêt de l'épreuve et l'échec		
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME :

Protection et exploitation de territoires fauniques

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : 17 - Enquête (237-174)

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 17 - Enquête

CODE DU COURS : 237-174

COMPORTEMENT ATTENDU : Enquêter

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Prendre connaissance du travail à effectuer	5	--	Interprétation des directives	
Planifier le travail	10	--	- Procédure d'enquête - Sélection de l'équipement et du matériel	
Vérifier et entretenir le matériel et l'équipement	5	--	- Exécution des vérifications - Détection des anomalies - Correctifs apportés	
Effectuer le travail	75			
protéger la scène du délit		25	- Mesures de protection mises en place - Examen des lieux - Prélèvement des indices	P P
dessiner un croquis de la scène du délit		30	- Règles de production d'un croquis - Choix du type de photographie - Données inscrites sur la photographie	P P P

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 17 - Enquête

CODE DU COURS : 237-174

COMPORTEMENT ATTENDU : Enquêter

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
interroger les personnes en cause		20	- Utilisation de la procédure d'entrevue de témoins - Enregistrement des réponses	P P
préparer le dossier		10	- Renseignements portés au dossier - Structure du dossier	P
témoigner devant le tribunal		--	Prestation du témoignage	
Rendre compte du travail effectué	5	15	- Choix des formulaires - Rédaction du rapport	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 17 - Enquête

CODE DU COURS : 237-174

COMPORTEMENT ATTENDU : Enquêter

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Effectuer le travail					
protéger la scène du délit	PS	1 Mesures de protection mises en place	10	1.1 A déterminé précisément les limites de la scène	10
		2 Examen des lieux	15	2.1 A fait un examen méthodique de la scène	10
				2.2 N'a déplacé aucun objet	5
	PS	3 Règles de production d'un croquis	10	3.1 A choisi judicieusement le type de croquis	5
				3.2 A relevé toutes les données pertinentes au délit	5
dessiner un croquis de la scène du délit		4 Type de photographie	5	4.1 A effectué les types de photographie appropriés à la nature du délit	5
		5 Données inscrites sur la photographie	15	5.1 A inscrit toutes les données pertinentes	15

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 17

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 17 - Enquête

CODE DU COURS : 237-174

COMPORTEMENT ATTENDU : Enquêter

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
interroger les personnes en cause	PS	6 Utilisation de la procédure d'entrevue de témoins	20	6.1 A identifié de façon précise un témoin	10
				6.2 A utilisé une technique d'interrogatoire appropriée	10
préparer le dossier	PS	7 Renseignements portés au dossier	10	7.1 A inscrit au dossier tous les renseignements pertinents	10
Rendre compte du travail effectué	PS	8 Rédaction du rapport	15	8.1 A décrit de façon logique le délit	10
				8.2 A fait une présentation lisible	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 1

N° ET TITRE DU COURS : 17 - Enquête

CODE DU COURS : 237-174

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique consistant à effectuer les tâches requises par : 1. l'analyse d'une scène de braconnage; 2. l'élaboration d'un dossier d'enquête.
Remarque	Avant l'épreuve, on élaborera au moins trois scénarios différents de braconnage. On fera en sorte de pouvoir procéder à l'entrevue des personnes en cause dans ces scénarios à partir de différents indices. On pourra faire appel à des personnes ressources qui agiront en tant que témoins au cours de l'entrevue. Ces personnes doivent, autant que possible, être inconnues des candidates ou candidats.
Seuil de réussite	80 points sur une possibilité de 100
Déroulement de l'épreuve	ÉTAPE 1 : ANALYSE D'UNE SCÈNE DE BRACONNAGE On demandera aux candidates et candidats, regroupés par équipes de deux, de protéger une scène de braconnage et d'examiner les lieux de façon appropriée. Chaque personne devra tracer un croquis adéquat de la scène et prendre des photographies conformes aux exigences légales.
Durée	2,5 heures ÉTAPE 2 : ÉLABORATION D'UN DOSSIER À la suite de cette analyse, on demandera aux candidates et candidats de procéder à l'identification et à l'entrevue de la personne ou des personnes en cause dans le délit. Chaque candidate ou candidat devra ensuite produire un rapport d'enquête.
Durée	3,5 heures

FICHE D'ÉVALUATION

PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES FAUNIQUES 17 – Enquête Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de la passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5179 Code du cours : 237-174 RÉSULTAT : <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> RÉUSSITE ☐ </td> <td style="width: 50%; text-align: center;"> ÉCHEC ☐ </td> </tr> </table>	RÉUSSITE ☐	ÉCHEC ☐
RÉUSSITE ☐	ÉCHEC ☐		

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
ÉTAPE 1 : ANALYSE D'UNE SCÈNE DE BRACONNAGE		
1 MESURES DE PROTECTION MISE EN PLACE		
1.1 A déterminé précisément les limites de la scène		
– pose de ruban marqueur		0 ou 10
2 EXAMEN DES LIEUX		
2.1 A fait un examen méthodique de la scène		
– totalité de la superficie		0 ou 10
2.2 N'a déplacé aucun objet		0 ou 5
3 RÈGLES DE PRODUCTION D'UN CROQUIS		
3.1 A choisi judicieusement le type de croquis		0 ou 5
3.2 A relevé toutes les données pertinentes au délit		
– numéro de dossier	☐ ☐	
– orientation	☐ ☐	
– symboles utilisés	☐ ☐	0 ou 5
4 TYPE DE PHOTOGRAPHIE		
4.1 A effectué les types de photographie appropriées à la nature du délit		
– photographie naturelle	☐ ☐	
– photographie comparative	☐ ☐	0 ou 5

OBSERVATION		RÉSULTAT
OUI NON		
ÉTAPE 2 : ÉLABORATION D'UN DOSSIER		
5 DONNÉES INSCRITES SUR LA PHOTOGRAPHIE		
5.1	A inscrit toutes les données pertinentes	
–	heure	☐ ☐
–	date	☐ ☐
–	numéro de dossier	☐ ☐
–	nom de la ou du photographe	☐ ☐
–	nom de l'accompagnatrice ou de l'accompagnateur	☐ ☐
–	type de caméra	☐ ☐
–	type d'objectif	☐ ☐
–	ouverture du diaphragme	☐ ☐
–	vitesse de l'obturateur	☐ ☐
–	type de pellicule photographique	☐ ☐
–	type d'éclairage	☐ ☐
–	distance du sujet par rapport à la caméra	☐ ☐
Tolérance : quatre omissions		0 ou 15
6 UTILISATION DE LA PROCÉDURE D'ENTREVUE		
6.1	A identifié de façon précise un suspect	
–	nom du suspect	☐ ☐
–	adresse du suspect	☐ ☐
–	date de naissance du suspect	☐ ☐
		0 ou 10
6.2	A utilisé une technique d'entrevue appropriée	
–	questions pertinentes	☐ ☐
–	questions suggestives	☐ ☐
–	questions fermées	☐ ☐
Tolérance : une omission		0 ou 10
7 RENSEIGNEMENTS PORTÉS AU DOSSIER		
7.1	A inscrit tous les renseignements pertinents	0 ou 10
8 DESCRIPTION DU DÉLIT		
8.1	A décrit de façon logique le délit	
–	chronologie correcte	0 ou 10
8.2	A fait une présentation lisible	0 ou 5
		Total : / 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **18 - Notions d'écologie forestière (237-183)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 1

N° ET TITRE DU COURS : 18 – Notions d'écologie forestière

CODE DU COURS : 237-183

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'écologie forestière

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
– Identifier les principaux végétaux présents dans un habitat faunique	50	45	– Essences feuillues utilisées comme brout ou couvert – Essences résineuses utilisées comme brout ou couvert	C C
– Associer la présence d'espèces fauniques aux espèces végétales présentes	20	30	– Besoins écologiques des animaux – Caractéristiques des peuplements forestiers – Liens entre les besoins des animaux et les peuplements forestiers	C
– Choisir les essences appropriées à différents travaux	5	--	– Résistance des essences – Capacités calorifiques des essences	
– Anticiper les effets de l'exploitation humaine sur l'habitat faunique	20	25	– Effets de l'exploitation forestière sur les habitats – Moyens d'amélioration des habitats	C
– Identifier les plantes protégées	5	--	– Plantes protégées sur le territoire du Québec	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 18 – Notions d'écologie forestière

CODE DU COURS : 237-183

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'écologie forestière

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Identifier les principaux végétaux présents dans un habitat faunique	1 Essences feuillues utilisées comme brout ou couvert	35	1.1 Identification, en forêt, d'essences feuillues utilisées comme brout ou couvert	15	
			1.2 Identification, à partir de spécimens de feuilles, d'essences feuillues utilisées comme brout ou couvert	10	
			1.3 Identification, à partir de rameaux, d'essences feuillues utilisées comme brout ou couvert	10	
	2 Essences résineuses utilisées comme brout ou couvert	10	2.1 Identification, en forêt, d'essences résineuses utilisées comme brout ou couvert	5	
			2.2 Identification, à partir de rameaux, d'essences résineuses utilisées comme brout ou couvert	5	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 18 – Notions d'écologie forestière

CODE DU COURS : 237-183

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'écologie forestière

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Associer la présence d'espèces fauniques aux espèces végétales présentes	3 Besoins écologiques des animaux	15	3.1 Énumération des besoins écologiques des cervidés	5	
			3.2 Énumération des besoins écologiques des animaux à fourrure	5	
			3.3 Énumération des besoins écologiques des espèces classées «petit gibier»	5	
	4 Caractéristiques des peuplements forestiers	10	4.1 Énumération des caractéristiques des peuplements feuillus	5	
			4.2 Énumération des caractéristiques des peuplements résineux	5	
	5 Liens entre les besoins des animaux et les peuplements forestiers	5	5.1 Association entre les espèces animales et les peuplements forestiers	5	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 18 – Notions d'écologie forestière

CODE DU COURS : 237-183

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des notions d'écologie forestière

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %	N ^{bre} de Q.
Anticiper les effets de l'exploitation humaine sur l'habitat faunique	6 Effets de l'exploitation forestière sur les habitats	10	6.1 Énumération des effets des modes de coupe sur l'habitat des cervidés	5	
			6.2 Énumération des effets des modes de coupe sur l'habitat aquatique	5	
	7 Moyens d'amélioration des habitats	15	7.1 Énumération des moyens d'amélioration des habitats des cervidés	5	
			7.2 Énumération des moyens d'amélioration de l'habitat du petit gibier	5	
			7.3 Énumération des moyens d'amélioration de l'habitat du poisson	5	

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 18 – Notions d'écologie forestière

1 de 3

CODE DU COURS : 237-183

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve 1^{RE} PARTIE Déroulement de la première étape Information sur les éléments de connaissances Éléments 1.2 , 1.3 et 2.2 Identification, à partir de spécimens de feuilles et de rameaux utilisés comme brout ou couvert Déroulement de la deuxième étape	Épreuve de connaissances pratiques, en deux parties Identification d'espèces ligneuses (feuillus et résineux) utilisées comme brout ou couvert Cette partie comporte deux étapes. La première étape sera passée en classe, simultanément par l'ensemble des candidats, qui auront à leur disposition : • des spécimens de feuilles et de rameaux; • une clé d'identification. Les paragraphes suivants apportent des précisions sur les sujets couverts, le type de questions ou sur la nature des réponses attendues des élèves. On présentera : au moins 10 spécimens de feuilles 5 spécimens de rameaux de feuillus 5 spécimens de rameaux de résineux 75 p. 100 des questions de cette étape devront être réussies. La deuxième étape aura lieu en forêt, en petits groupes de quatre candidates ou candidats à la fois, qui ne seront pas autorisés, au cours de cette étape, à consulter leurs notes de cours ou leurs manuels de référence. Ils disposeront uniquement d'une fiche à remplir. On aura préalablement numéroté les spécimens d'arbres à identifier.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 18 – Notions d'écologie forestière

CODE DU COURS : 237-183

Objets	Remarques
Information sur les éléments de connaissances Éléments 1.1 et 2.1 Identification, en forêt, d'essences feuillues et résineuses utilisées comme brout ou couvert. 2^E PARTIE Déroulement Information sur les éléments de connaissances Éléments 3.1, 3.2 et 3.3 Énumération des besoins écologiques Élément 5.1 Association entre les espèces animales et les peuplements forestiers	Les paragraphes suivants apportent des précisions sur les sujets couverts, le type de questions ou sur la nature des réponses attendues des élèves. Les candidates ou candidats devront identifier quinze arbres ou arbustes feuillus, d'essences différentes autant que possible. On tolérera <u>trois erreurs</u> d'identification. Les candidates ou candidats devront identifier cinq arbres résineux, d'essences différentes autant que possible. On tolérera <u>une seule erreur</u> d'identification. Notions d'écologie forestière Cette partie de l'épreuve sera passée en classe par l'ensemble des candidates et candidats simultanément, au moyen d'un questionnaire écrit. Les paragraphes suivants apportent des précisions sur les sujets couverts, le type de questions ou sur la nature des réponses attendues des élèves. Les candidates et candidats devront énumérer les besoins écologiques: • de l'orignal, du cerf de Virginie ou du caribou (3.1); • d'animaux à fourrure dont le piégeage est autorisé (3.2); • du lièvre, du renard, de la gélinotte ou d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier (3.3). Les candidates et candidats devront aussi désigner ou nommer les peuplements forestiers qui sont propres à certaines des espèces qui leur auront été présentées.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 18 – Notions d'écologie forestière

CODE DU COURS : 237-183

Objets	Remarques
Durée totale de l'épreuve	3 heures
Seuil de réussite	75 p. 100 des questions devront être réussies
Règle de verdict	75 p. 100 des questions de la première étape devront également être réussies

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **19 – Assistance aux spécialistes en aménagement faunique (237-194)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques 1 de 2
N° ET TITRE DU COURS : 19 – Assistance aux spécialistes en aménagement faunique **CODE DU COURS :** 237-194
COMPORTEMENT ATTENDU : Prêter son assistance aux spécialistes en aménagement faunique

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Prendre connaissance du travail à effectuer	10	---	– Causes rendant le travail nécessaire – Résultats attendus – Moyens disponibles – Coûts à respecter – Conservation et préparation des pièces anatomiques	
Planifier le travail	20	10	– Plan de travail – Choix du matériel, de l'équipement et de l'outillage – Localisation du site – Identification de l'espèce choisie	P

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques 2 de 2
N° ET TITRE DU COURS : 19 – Assistance aux spécialistes en aménagement faunique **CODE DU COURS :** 237-194
COMPORTEMENT ATTENDU : Prêter son assistance aux spécialistes en aménagement faunique

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Vérifier et entretenir le matériel et l'équipement	10	20	– Vérification du matériel, des outils et des embarcations	P
Effectuer le travail	50	50	– Accompagnement des spécialistes – Installation de l'équipement – Surveillance des installations et du site	P
Rendre compte du travail effectué	10	20	– Information consignée sur les formulaires	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME :

Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS :

19 – Assistance aux spécialistes en aménagement faunique

CODE DU COURS : 237-194

COMPORTEMENT ATTENDU :

Prêter son assistance aux spécialistes en aménagement faunique

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Planifier le travail	PS	1 Plan de travail	10	1.1 A planifié son travail conformément aux directives reçues	5
				1.2 A choisi le matériel, l'équipement et l'outillage appropriés au travail	5
Vérifier et entretenir le matériel et l'équipement	PS	2 Vérification du matériel, de l'équipement et de l'outillage	20	2.1 A vérifié complètement le matériel, l'équipement et l'outillage	10
				2.2 A remis adéquatement le matériel, selon les consignes	10
Effectuer le travail	PS	3 Accompagnement des spécialistes	10	3.1 A respecté l'itinéraire prévu	10
		4 Installation de l'équipement	40	4.1 A respecté les normes relatives aux inventaires, aux échantillonnages et aux travaux	20

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

FP9911

Module 19

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 19 – Assistance aux spécialistes en aménagement faunique

CODE DU COURS : 237-194

COMPORTEMENT ATTENDU : Prêter son assistance aux spécialistes en aménagement faunique

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Rendre compte du travail effectué	PS	5 Information consignée sur les formulaires	10	4.2 A fait preuve de propreté et de minutie au cours des travaux	10
				4.3 A fait preuve de rigueur scientifique au cours de l'installation des engins de recherche	10
				5.1 A rempli correctement les formulaires requis	10
				5.2 A rédigé un compte rendu précis du travail effectué	10

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 19

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 19 – Assistance aux spécialistes en aménagement faunique

1 de 1

CODE DU COURS : 237-194

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique consistant à assister une ou un spécialiste à l'occasion d'une simulation d'étude faunique. Cette simulation pourrait se faire dans le cadre d'une activité de prélèvements biologiques. Les candidates et candidats seront regroupés en équipes de trois ou quatre personnes afin d'effectuer les travaux de terrain. On prendra soin de répartir clairement les tâches parmi les membres de chaque équipe et de s'assurer que chaque personne joue effectivement le rôle qui lui est prescrit.
Déroulement	Dans la première étape de l'épreuve, la candidate ou le candidat prend connaissance du projet, choisit son matériel et en vérifie l'état. Puis, elle ou il procède à l'installation des engins de recherche qui lui sont assignés. Dans la deuxième étape, elle ou il fait le prélèvement de données biologiques et rédige un rapport décrivant le travail effectué ainsi que les résultats obtenus.
Seuil de réussite	80 points
Durée de l'épreuve	6 heures
Règle de verdict	Toute personne qui, systématiquement, ne participe pas aux activités de simulation conformément au rôle qui lui a été prescrit, se voit automatiquement attribuer un échec.
Numérotation des éléments critères	La numérotation des éléments critères, sur la fiche d'évaluation, diffère de celle du tableau de spécifications, afin de respecter la logique du déroulement de l'épreuve. L'élément 2.2 du tableau de spécifications devient l'élément 5.1 sur la fiche. Les éléments 5.1 et 5.2 du tableau deviennent les éléments 6.1 et 6.2.

FICHE D'ÉVALUATION

**PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES
FAUNIQVES**

Code du programme : 5179

19 – Assistance aux spécialistes en aménagement faunique

Code du cours : 237-194

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____

RÉSULTAT :

Code permanent : _____

RÉUSSITE

ÉCHEC

Date de la passation de l'épreuve : _____

☐
☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION		RÉSULTAT
		OUI NON
ÉTAPE 1 : PRÉPARATION		
1	PLAN DE TRAVAIL	
1.1	A planifié son travail conformément aux directives reçues	0 ou 5
1.2	A choisi le matériel, l'équipement et l'outillage appropriés au travail	0 ou 5
2	VÉRIFICATION DU MATÉRIEL, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'OUTILLAGE	
2.1	A vérifié complètement le matériel, l'équipement et l'outillage	0 ou 10
ÉTAPE 2 : RÉALISATION		
3	ACCOMPAGNEMENT DES SPÉCIALISTES	
3.1	A respecté l'itinéraire prévu	0 ou 10
4	INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT	
4.1	A respecté les normes relatives aux inventaires, aux échantillonnages et aux travaux	0 ou 20
4.2	A fait preuve d'un souci de propreté et de minutie au cours des travaux	0 ou 10
4.3	A fait preuve de rigueur scientifique au cours de l'installation des engins de recherche	0 ou 10

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
5	VÉRIFICATION DU MATÉRIEL	
5.1	A remis adéquatement le matériel, selon les consignes	0 ou 10
6	INFORMATION CONSIGNÉE SUR LES FORMULAIRES	
6.1	A rempli correctement les formulaires requis	0 ou 10
6.2	A rédigé un compte rendu précis des travaux	0 ou 10
		Total : / 100
Seuil de réussite : 80 points		

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **20 – Pathologie animale (237-202)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 1

N° ET TITRE DU COURS : 20 – Pathologie animale

CODE DU COURS : 237-202

COMPORTEMENT ATTENDU : Détecter des pathologie animales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
A) Reconnaître les principaux parasites	70	70	– Classification des parasites – Parasites des gros gibiers – Parasites des petits gibiers – Parasites des poissons	C C C C
B) Détecter les symptômes de la maladie chez l'animal	10	--	– Principaux symptômes	
C) Détecter les symptômes de la maladie chez l'humain	10	30	– Voies de contamination – Signes et symptômes des maladies chez l'humain – Procédures de sécurité	C C C
D) Déterminer les effets de la maladie chez l'animal	10	--	– Effets de la maladie	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

N° ET TITRE DU COURS : 20 – Pathologie animale

COMPORTEMENT ATTENDU : Détecter des pathologies animales

1 de 1

CODE DU COURS : 237-202

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissance	Pond. %	Éléments de connaissance	Pond. %
Reconnaître les principaux parasites	1 Classification des parasites	10	1.1 Classification de parasites	10
	2 Parasites des gros gibiers	20	2.1 Identification de parasites des gros gibiers	20
	3 Parasites des petits gibiers	10	3.1 Identification de parasites des petits gibiers	10
	4 Parasites des poissons	30	4.1 Identification de parasites des poissons	30
Détecter les symptômes de la maladie chez l'humain	5 Voies de contamination	5	5.1 Reconnaissance des principales voies de contamination de zoonoses	5
	6 Signes et symptômes de la maladie chez l'humain	15	6.1 Reconnaissance des maladies à partir des signes et symptômes	15
	7 Procédures de sécurité	10	7.1 Énumération de mesures de prévention contre des zoonoses	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 1

N° ET TITRE DU COURS : 20 – Pathologie animale

CODE DU COURS : 237-202

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve de connaissances pratiques L'identification peut se faire à partir de spécimens atteints ou de diapositives ou d'études de cas. Il est préférable de répartir également le nombre de questions suivant le mode de présentation utilisé. L'utilisation de notes de cours est permise uniquement pour les questions d'identification. Elles devront donc être posées séparément des autres questions.
Durée de l'épreuve	La durée totale de l'épreuve est d'une heure. Prévoir une durée maximale de trois minutes pour chaque question d'identification.
Seuil de réussite	70 p. 100 des questions

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage (237-215)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage

CODE DU COURS : 237-215

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques de pêche, de chasse et de piégeage

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Localiser les sites de capture	15	30	Sites de capture	C
			Choix du site	P
Choisir la technique de prélèvement	10	5	Techniques de prélèvement	C
Construire des caches	30	--	Utilisation du matériel de construction et d'équipement	
			Solidité de la cache	
			Camouflage	
			Observance des règles de santé et de sécurité	
			Choix du type de cache	

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage
COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques de pêche, de chasse et de piégeage

2 de 2

CODE DU COURS : 237-215

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Capter le gibier	40	45	Techniques de capture	C
			Application de techniques de capture	P
			Utilisation des engins de capture	P
			Manipulation des engins de capture	P
			Lois et règlements applicables à la capture	
Apprêter le gibier	5	20	Application des techniques d'éviscération	P
			Techniques de préservation	C

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage
COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques de pêche, de chasse et de piégeage

1 de 1

CODE DU COURS : 237-215

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Localiser les sites de capture	PS	1 Choix du site	15	1.1 A localisé précisément sur le terrain des sites de capture adéquats	15
Capturer le gibier	PS	2 Application de la technique de capture	10	2.1 A respecté les étapes de la technique utilisée	10
		3 Utilisation des engins	30	3.1 A manié la canne à pêche conformément aux techniques prescrites	10
				3.2 A choisi judicieusement la zone de tir	10
Apprêter le gibier	PS	4 Application de la technique d'éviscération	15	3.3 A installé correctement les pièges	10
				4.1 A fait les coupes conformément aux tracés prescrits	5
				4.2 A évité d'endommager les viscères	5
				4.3 A complètement enlevé les viscères et récupéré les abats	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage
COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques de pêche, de chasse et de piégeage

1 de 1

CODE DU COURS : 237-215

Objets d'évaluation	Thèmes de connaissances	Pond. %	Éléments de connaissances	Pond. %
Localiser les sites de capture	1 Sites de capture	15	1.1 Localisation, sur carte, de sites de chasse selon l'espèce recherchée	5
			1.2 Localisation, sur carte, de sites de piégeage selon l'espèce recherchée	5
			1.3 Localisation, sur carte, de sites de pêche selon l'espèce recherchée	5
Choisir la technique de prélèvement	2 Techniques de prélèvement	5	2.1 Détermination de la technique de prélèvement selon l'espèce et les circonstances	5
Capter le gibier	3 Techniques de capture	5	3.1 Choix de l'engin de capture selon l'espèce et les circonstances	5
Apprêter le gibier	4 Techniques de préservation	5	4.1 Choix de la technique de préservation à utiliser selon l'espèce et les circonstances	5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 5

N° ET TITRE DU COURS : 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage

CODE DU COURS : 237-215

Objets	Remarques
Nature des épreuves	Dans ce cours, il y a deux épreuves : une épreuve de connaissances pratiques et une épreuve pratique. 1° <u>CONNAISSANCES PRATIQUES</u> Épreuve de connaissances pratiques portant sur l'application des techniques de pêche, de chasse et de piégeage; elle comportera deux étapes.
Déroulement de l'épreuve	La première étape consiste à localiser des sites potentiels de capture pour la chasse, la pêche ainsi que pour le piégeage. Cette localisation se fera à l'aide de cartes topographiques de différentes échelles ainsi que de photographies aériennes. La deuxième étape consiste à déterminer la technique de prélèvement d'un gibier. Cette détermination se fera à partir de mises en situation fournies par l'examinatrice ou l'examineur.
Durée de l'épreuve	30 minutes pour la première étape 15 minutes pour la deuxième étape
Seuil de réussite	25 points sur une possibilité de 30 La candidate ou le candidat en échec ne reprendra que l'étape ayant causé l'échec.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage

2 de 5

CODE DU COURS : 237-215

Objets	Remarques
Déroulement de l'épreuve	2° <u>ÉPREUVE PRATIQUE</u> Épreuve pratique consistant à effectuer deux activités (simulées ou réelles) nécessitant l'utilisation de techniques de pêche, de chasse et de piégeage, l'une des deux activités se déroulant au printemps et l'autre, à l'automne. Opérations à effectuer dans chacune des activités : 1. localiser les sites de capture sur le terrain; 2. capturer le gibier; 3. apprêter le gibier. ÉTAPE 1 <u>Localiser les sites de capture sur le terrain</u> On demandera au candidat ou à la candidate de localiser sur le terrain les sites potentiels de capture pour un poisson, un gros gibier, un petit gibier, un canard (barboteur ou plongeur) ou un animal à fourrure (semi-aquatique ou terrestre). Les candidates et candidats devront, pour les besoins de l'épreuve, effectuer au moins quatre opérations de localisation différentes, au choix de l'examinatrice ou de l'examineur. Tolérance : un site mal localisé sur quatre

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 5

N° ET TITRE DU COURS : 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage

CODE DU COURS : 237-215

Objets	Remarques
	ÉTAPE 2 <u>Capter le gibier</u> On demandera au candidat ou à la candidate d'appliquer les techniques nécessaires à la capture d'un poisson sous la glace, d'un poisson en eau libre, d'un gros gibier, d'un petit gibier, d'un oiseau migrateur (barboteur ou plongeur) ou d'un animal à fourrure (semi-aquatique ou terrestre). Pour les besoins de l'épreuve, les candidates et candidats devront effectuer au moins six tentatives de capture en utilisant à chaque fois une technique différente. Tolérance : deux techniques mal appliquées On demandera au candidat ou à la candidate de manipuler et d'utiliser des engins de capture : utilisation d'une canne à lancer léger et d'une canne à moucher, choix de la zone de tir pour abattre un gros gibier, un petit gibier et un oiseau migrateur. Le candidat ou la candidate devra aussi installer un piège pour un animal à fourrure semi-aquatique ainsi qu'un animal à fourrure terrestre. ÉTAPE 3 <u>Apprêter le gibier</u> Fournir au candidat ou à la candidate les outils nécessaires à l'éviscération ainsi que les animaux à éviscérer. On demandera à la candidate ou au candidat de faire des coupes sur un poisson, un mammifère et un oiseau, d'enlever les viscères et de récupérer les abats sur un mammifère et un oiseau.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

4 de 5

N° ET TITRE DU COURS : 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage

CODE DU COURS : 237-215

Objets	Remarques
Note sur les manquements	À moins de consignes contraires, aucun manquement ne sera toléré au moment de l'application des éléments-critères.
Note sur la sécurité	Le respect des règles de santé et de sécurité au travail ainsi que des règles particulières au maniement des armes à feu sera vérifié tout au long de l'épreuve. Le port d'équipements de protection individuelle sera obligatoire et tout manquement à ces directives entraînera, pour la personne fautive, l'arrêt de l'épreuve et, par conséquent, l'échec.
Durée de l'épreuve	Chacune des étapes de l'épreuve pourra se dérouler, au printemps et à l'automne, à des moments différents, lorsqu'on jugera que les candidates et candidats auront eu le temps nécessaire pour maîtriser les techniques enseignées. On pourrait se faire des grilles particulières à chaque étape, pour enregistrer les résultats et les reporter sur la fiche d'évaluation.
Seuil de réussite	55 points sur une possibilité de 70

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

5 de 5

N° ET TITRE DU COURS : 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage

CODE DU COURS : 237-215

Objets	Remarques
Informations sur les éléments-critères	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères ou à leur interprétation.
Choix du site Élément-critère 1.1 A localisé avec précision les sites de capture sur le terrain	Ce pourrait être des sites de capture déterminés dans le cadre de l'épreuve de connaissances pratiques.
Application de la technique de capture Élément-critère 2.1 A respecté les étapes de la technique utilisée	En l'absence de situations de capture réelles appropriées, on aura recours à des situations simulées.
Utilisation des engins Éléments-critères 3.1, 3.2, 3.3	En l'absence de situations de capture réelles appropriées, on aura recours à des situations simulées.

FICHE D'ÉVALUATION

PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES FAUNIQUES 21 – Techniques de pêche, de chasse et de piégeage Nom de la candidate ou du candidat : _____ École : _____ Code permanent : _____ Date de la passation de l'épreuve : _____ Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	Code du programme : 5179 Code du cours : 237-215 RÉSULTAT : <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">RÉUSSITE</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">ÉCHEC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">☐</td> <td style="text-align: center;">☐</td> </tr> </table>	RÉUSSITE	ÉCHEC	☐	☐
RÉUSSITE	ÉCHEC				
☐	☐				

OBSERVATION		RÉSULTAT
	OUI NON	
1 CHOIX DU SITE 1.1 A localisé précisément sur le terrain des sites de capture adéquats – poisson – gros gibier – petit gibier – oiseaux migrateurs – animaux à fourrure Tolérance : un site mal localisé sur quatre	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	0 ou 15
2 APPLICATION DES TECHNIQUES DE CAPTURE 2.1 A respecté les étapes de la technique utilisée – pêche sous la glace – pêche en eau libre – chasse au petit gibier – chasse au gros gibier – chasse aux oiseaux migrateurs – piégeage d'un animal semi-aquatique – piégeage d'un animal terrestre Tolérance : deux techniques mal appliquées sur six tentatives de capture	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	0 ou 10

OBSERVATION			RÉSULTAT
	OUI	NON	
3 UTILISATION DES ENGINS			
3.1 A manié la canne à pêche conformément aux techniques prescrites			
– lancer léger	☐	☐	0 ou 10
– canne à moucher	☐	☐	
3.2 A choisi judicieusement la zone de tir			
– gros gibier	☐	☐	0 ou 10
– petit gibier	☐	☐	
– oiseaux migrateurs	☐	☐	
3.3 A installé correctement les pièges			
– animal semi-aquatique			0 ou 10
• emplacement	☐	☐	
• ancrage	☐	☐	
– animal terrestre			
• emplacement	☐	☐	
• ancrage	☐	☐	
4 APPLICATION DES TECHNIQUES D'ÉVISCÉRATION			
4.1 A fait les coupes conformément aux tracés prescrits			
– poisson	☐	☐	0 ou 5
– mammifère	☐	☐	
– oiseau	☐	☐	
Tolérance : une coupe non conforme			
4.2 A évité d'endommager les viscères			
– poisson	☐	☐	0 ou 5
– mammifère	☐	☐	
– oiseau	☐	☐	
Tolérance : un viscère endommagé			
4.3 A complètement enlevé les viscères et récupéré les abats			
– mammifère	☐	☐	0 ou 5
– oiseau	☐	☐	

ÉPREUVE DE CONNAISSANCES PRATIQUES	ÉPREUVE PRATIQUE
RÉSULTAT / 30	RÉSULTAT / 70
Résultat minimal exigé : 25	Résultat minimal exigé : 55
Réussite ☐ OUI ☐ NON	Réussite ☐ OUI ☐ NON
Seuil de réussite : Réussite des deux épreuves	

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **22 – Accompagnement des usagers (237-226)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

FICHE D'ÉVALUATION

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 22 – Accompagnement des usagers

CODE DU COURS : 237-226

COMPORTEMENT ATTENDU : Guider et informer les usagers

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Prendre connaissance du travail à effectuer	5	5	– Interprétation des directives – Évaluation des interventions	P
Planifier le travail	10	15	– Séquence de travail – Itinéraire établi – Choix de l'équipement et du matériel – Réponses aux demandes des clientes et clients	P P P
Vérifier et entretenir le matériel et l'équipement	10	20	– Exécution des vérifications d'entretien préventif – Observance des normes de mélange – Technique d'utilisation des outils	P P P

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 22 – Accompagnement des usagers

CODE DU COURS : 237-226

COMPORTEMENT ATTENDU : Guider et informer les usagers

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C*
Effectuer le travail				
Accompagner les clientes et clients	70	15	- Assistance donnée aux clientes et clients - Techniques de mises en œuvre	P P
Installer les clientes et clients		20	Aménagement des lieux	P
Apprêter et faire cuire le poisson et le gibier		15	Exécution des techniques d'apprêtage et de cuisson	P
Rendre compte du travail effectué	5	10	Contenu du compte rendu	P

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 22 – Accompagnement des usagers

CODE DU COURS : 237-226

COMPORTEMENT ATTENDU : Guider et informer les usagers

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Prendre connaissance du travail à effectuer	PS	1 Évaluation des interventions	5	1.1 A évalué précisément les durées, les quantités et les risques	5
Planifier le travail	PS	2 Itinéraire établi	5	2.1 A déterminé un itinéraire optimal au regard de la demande et des risques	5
		3 Choix de l'équipement et du matériel	10	3.1 A choisi judicieusement l'équipement et le matériel selon l'activité et l'itinéraire prévus	10
Vérifier et entretenir le matériel et l'équipement	PS	4 Exécution des vérifications d'entretien préventif	10	4.1 A détecté précisément les bris et les signes d'usure	5
				4.2 A exécuté correctement les opérations de réparation et d'entretien nécessaires	5

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 22

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 22 – Accompagnement des usagers
COMPORTEMENT ATTENDU : Guider et informer les usagers

2 de 3

CODE DU COURS : 237-226

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Accompagner les clientes et clients	PS	5 Observance des normes de mélange	5	5.1 A respecté les normes de mélange des carburants	5
		6 Technique d'utilisation des outils	5	6.1 A utilisé correctement les outils	5
		7 Assistance donnée aux clientes et clients	10	7.1 A respecté les attentes de la clientèle dans les activités choisies	10
		8 Techniques de mise en œuvre	5	8.1 A respecté les exigences des techniques utilisées	5
Installer les clientes et clients	PS	9 Aménagement des lieux	20	9.1 A choisi judicieusement le site	5
				9.2 A maintenu l'ordre et la propreté de l'équipement et des lieux	10
				9.3 A manifesté un souci constant du confort des clientes et des clients	5

Str = Stratégie d'évaluation : indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT)

Module 22

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS – ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 22 – Accompagnement des usagers

CODE DU COURS : 237-226

COMPORTEMENT ATTENDU : Guider et informer les usagers

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Apprêter et faire cuire le gibier et le poisson	PS	10 Exécution des techniques d'apprêtage et de cuisson	15	10.1 A utilisé correctement les outils et le matériel de cuisine 10.2 A respecté constamment les normes d'hygiène et de salubrité 10.3 A choisi des méthodes de cuisson appropriées	5 5 5
Rendre compte du travail effectué	PS	11 Contenu du compte rendu	10	11.1 A décrit clairement et précisément les activités exécutées 11.2 A fourni des données pertinentes relativement aux travaux à effectuer	5 5

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 22 – Accompagnement des usagers

CODE DU COURS : 237-226

Objets	Remarques
Nature de l'épreuve	Épreuve pratique consistant à vérifier les compétences à guider et informer les usagers. La tâche consiste à accompagner des « usagers » au cours de deux activités simulées (pêche, chasse ou piégeage), l'une se déroulant au printemps et l'autre à l'automne.
Déroulement de l'épreuve	ÉTAPE 1 : <u>PRÉPARATION DU SÉJOUR</u> Prévoir différents scénarios d'excursions à présenter au candidat ou à la candidate. On demandera à la candidate ou au candidat de déterminer, selon le scénario présenté, l'itinéraire sur une carte et la durée du séjour, et de fournir une liste comprenant l'équipement, le matériel et les fournitures nécessaires à l'excursion. Durée : 1 heure ÉTAPE 2 : <u>VÉRIFICATION ET ENTRETIEN PRÉVENTIF DU MATÉRIEL ET DE L'ÉQUIPEMENT</u> On demandera à la candidate ou au candidat : • de détecter les anomalies et d'effectuer l'entretien préventif qu'exige la situation; • de faire le plein d'essence d'un moteur hors-bord. Fournir à la candidate ou au candidat du matériel ou de l'équipement, dont au moins deux articles comportent un bris mineur et dont au moins un présente des signes d'usure nécessitant uniquement un entretien mineur.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 22 – Accompagnement des usagers

CODE DU COURS : 237-226

Objets	Remarques
	La candidate ou le candidat doit détecter au moins deux des trois anomalies présentes, indiquer les opérations de réparation ou d'entretien nécessaires et exécuter une de ces opérations en présence de l'examinatrice ou de l'examineur. Durée : 30 minutes ÉTAPE 3 <u>ASSISTANCE AUX CLIENTES ET CLIENTS</u> On observera trois candidates ou candidats à la fois au cours de cette étape. Prévoir plusieurs situations de jeu de rôle, en compagnie de personnes qui joueront les rôles de clientes ou de clients, variant selon la saison et selon l'activité réalisée. Fournir aux membres de l'expédition tout le matériel et l'équipement nécessaire à un séjour en forêt suivant les données du scénario choisi. Durée : 1 heure par saison, pour un total de 2 heures ÉTAPE 4 <u>INSTALLER LES CLIENTES ET CLIENTS</u> On demandera à la candidate ou au candidat de choisir judicieusement le site, d'installer l'équipement de façon sécuritaire et de maintenir la propreté de son lieu de travail et de l'équipement.

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 22 – Accompagnement des usagers

CODE DU COURS : 237-226

Objets	Remarques
	ÉTAPE 5 <u>APPRÊTER ET FAIRE CUIRE LE GIBIER ET LE POISSON</u> La candidate ou le candidat devra apprêter et faire cuire des poissons entiers (non éviscérés et non étêtés) ainsi qu'au moins deux gibiers (ou pièces de gibier) différents. On fournira, à chaque fois, tout le matériel et l'outillage nécessaires à l'apprêtage et à la cuisson. Les directives devront, à chaque fois, faire référence à des contraintes particulières puisque que les candidates et candidats devront choisir, dans chaque cas, une méthode de cuisson appropriée aux circonstances décrites. On observera, particulièrement, l'utilisation des outils de coupe et du matériel de cuisson. On demandera à la candidate ou au candidat d'avoir un souci constant de la propreté. Durée : 1 heure par saison, pour un total de 2 heures ÉTAPE 6 <u>RENDRE COMPTE DU TRAVAIL EFFECTUÉ</u> À la fin des activités d'accompagnement, on demandera à la candidate ou au candidat d'utiliser ses notes pour faire une description claire et précise des activités exécutées et de dresser une liste des travaux à effectuer, à titre préventif, afin de mieux assurer le bien-être ou la sécurité des usagers durant les excursions subséquentes sur les mêmes sites.

FICHE D'ÉVALUATION

**PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES
FAUNTIQUES**

Code du programme : 5179

22 – Accompagnement des usagers

Code du cours : 237-226

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____

RÉSULTAT :

Code permanent : _____

RÉUSSITE

ÉCHEC

☐
☐

Date de la passation de l'épreuve : _____

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

OBSERVATION						RÉSULTAT

OBSERVATION					RÉSULTAT
		PRINTEMPS		AUTOMNE	
		OUI	NON	OUI	NON
4.2	A exécuté correctement les opérations de réparation et d'entretien nécessaires				
	– pertinence des opérations effectuées	☐	☐	☐	☐
	– exécution correcte des opérations	☐	☐	☐	☐
5	OBSERVANCE DES NORMES DE MÉLANGE				
5.1	A respecté les normes de mélange des carburants	☐	☐		
6	TECHNIQUE D'UTILISATION DES OUTILS				
6.1	A utilisé correctement les outils	☐	☐	☐	☐
ÉTAPE 3 : ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTES ET DES CLIENTS					
7	ASSISTANCE DONNÉE AUX CLIENTES ET CLIENTS				
7.1	A respecté les attentes de la clientèle dans les activités choisies	☐	☐	☐	☐
8	TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE				
8.1	A respecté les exigences des techniques utilisées	☐	☐	☐	☐
ÉTAPE 4 : INSTALLATION DES CLIENTES ET DES CLIENTS					
9	AMÉNAGEMENT DES LIEUX				
9.1	A choisi judicieusement le site				
	– terrain plat ou légère pente	☐	☐	☐	☐
	– terrain sec	☐	☐	☐	☐
9.2	A maintenu l'ordre et la propreté de l'équipement et des lieux				
	– équipement	☐	☐	☐	☐
	– lieux	☐	☐	☐	☐
9.3	A manifesté un souci constant du confort des clientes ou des clients	☐	☐	☐	☐

OBSERVATIONS				RÉSULTAT
	LE POISSON	LE GIBIER		
	OUI NON	OUI NON		
ÉTAPE 5 : APPRÊTER ET FAIRE CUIRE				
10	EXÉCUTION DES TECHNIQUES D'APPRÊTAGE ET DE CUISSON DU GIBIER ET DU POISSON			
10.1	A utilisé correctement	de filetage	de dépeçage	
	– les outils	☐ ☐	☐ ☐	
	– le matériel de cuisson	☐ ☐	☐ ☐	0 ou 5
10.2	A respecté constamment les normes d'hygiène et de salubrité			
	– outils de coupe	☐ ☐	☐ ☐	
	– aire de travail	☐ ☐	☐ ☐	
	– vêtements et effets personnels	☐ ☐	☐ ☐	0 ou 5
10.3	A choisi des méthodes de cuisson appropriées			0 ou 5
	PRINTEMPS	AUTOMNE		
	OUI NON	OUI NON		
ÉTAPE 6 : RENDRE COMPTE DU TRAVAIL EFFECTUÉ				
11	COMPTE RENDU			
11.1	A décrit clairement et précisément les activités exécutées	☐ ☐	☐ ☐	0 ou 5
11.2	A fourni des données pertinentes relativement aux travaux à effectuer (d'ici un prochain séjour sur le site)	☐ ☐	☐ ☐	0 ou 5
Total :				/ 100
Seuil de réussite : 85 points				
Règle de verdict : pour réussir l'épreuve, la candidate ou le candidat doit également avoir réussi l'élément-critère 5.1				

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **23 – Recherche d’emploi (237-231)**

TABLEAU D’ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

FICHE D’ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 23 – Recherche d'emploi

CODE DU COURS : 237-231

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
PHASE 1 : Recherche d'employeurs potentiels – Repérer et utiliser différentes sources d'information – Établir un plan d'action – Dresser une liste d'entreprises correspondant à ses champs d'intérêt professionnel et personnel	30	15	▪ Recueil des données sur différents employeurs ▪ Exprime ses choix relatifs au lieu de travail au regard de ses champs d'intérêt
PHASE 2 : Offre de services – Rédiger un curriculum vitae et une lettre de présentation – Effectuer des démarches de recherche d'emploi – Assurer le suivi des démarches	40	65	▪ Présente son curriculum vitae ▪ Effectue des démarches ▪ Assure un suivi

ANALYSE DU PROGRAMME – OBJECTIF DE SITUATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 23 – Recherche d'emploi

CODE DU COURS : 237-231

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d'emploi

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
PHASE 3 : Participation à une entrevue – Préciser ses forces et ses faiblesses par rapport à une offre d'emploi en particulier – Participer à une entrevue de sélection	30	20	▪ Exprime ses points forts au cours d'une entrevue de sélection

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - OBJECTIF DE SITUATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 23 – Recherche d’emploi

CODE DU COURS : 237-231

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d’emploi

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
PHASE 1			
1 Recueil des données sur différents employeurs	10	1.1 Fournit des données sur des employeurs possibles en précisant notamment les caractéristiques de l’entreprise, les conditions de travail et d’embauche	10
2 Exprime ses choix relatifs au lieu de travail au regard de ses champs d’intérêt	5	2.1 Justifie ses priorités dans la sélection des employeurs en tenant compte de ses goûts et de ses champs d’intérêt	5
PHASE 2			
3 Présente son curriculum	25	3.1 Produit un curriculum vitae respectant les règles de présentation et contenant l’information relative à l’expérience de travail, à la formation ainsi que les renseignements personnels	15
		3.2 Produit une lettre de présentation ainsi qu’une offre de services contenant des arguments cohérents et pertinents par rapport à l’emploi postulé	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - OBJECTIF DE SITUATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 23 – Recherche d’emploi

CODE DU COURS : 237-231

COMPORTEMENT ATTENDU : Utiliser des moyens de recherche d’emploi

Manifestations (de la participation)	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
4 Effectue des démarches	30	4.1 Fait parvenir son offre de service accompagnée de son curriculum vitae à au moins trois employeurs	10
		4.2 Fournit un journal de bord contenant des renseignements relatifs à chacune des étapes de son plan de recherche d’emploi ainsi que la description des démarches accomplies	20
5 Assure un suivi	10	5.1 Effectue une relance de son offre de service auprès des employeurs	10
PHASE 3			
6 Exprime ses points forts au cours d’une entrevue de sélection	20	6.1 Participe à une entrevue de sélection simulée en s’efforçant de mettre ses points forts en évidence et en utilisant des arguments d’embauche pertinents	10
		6.2 Reconnaît les aspects positifs et négatifs de sa performance au cours de l’entrevue simulée	10

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 23 – Recherche d’emploi

CODE DU COURS : 237-231

Objets	Remarques
Dispositif d'évaluation	L'évaluation de la participation des candidates et candidats s'appuiera sur des données recueillies à certains moments du déroulement des activités de formation, selon la nature des éléments de participation. Cependant, une évaluation définitive sur un élément de participation ne devrait s'effectuer qu'à la fin de la phase correspondante, dans le plan de mise en situation. L'évaluation finale de la participation des candidates et candidats à l'ensemble des activités de formation ne devrait s'effectuer qu'à la toute fin du module.
Information sur les éléments-critères	Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères et à leur interprétation.
Phase 1	Recherche d'employeurs potentiels
Élément-critère 1.1 Fournit des données sur des employeurs possibles en précisant notamment les caractéristiques de l'entreprise, les conditions de travail et d'embauche	Chaque candidate ou candidat devra présenter une liste d'au moins trois employeurs dans le domaine de la protection et de l'exploitation de territoires fauniques et indiquer pour chacun d'eux les caractéristiques de l'entreprise, les conditions de travail et les conditions d'embauche.
Élément-critère 2.1 Justifie ses priorités dans la sélection des employeurs en tenant compte de ses goûts et de ses champs d'intérêt	On s'attend à ce que les candidates ou candidats expriment les raisons qui motivent le choix qu'ils ont effectué parmi les employeurs disponibles.

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques
N° ET TITRE DU COURS : 23 – Recherche d’emploi

2 de 3

CODE DU COURS : 237-231

Objets	Remarques
Phase 2 Élément-critère 3.1 Produit un curriculum vitae et une lettre de présentation respectant les règles de présentation et contenant l’information relative à l’expérience de travail, à la formation ainsi que les renseignements personnels Élément-critère 3.2 Produit une lettre de présentation ainsi qu’une offre de service contenant des arguments cohérents et pertinents par rapport à l’emploi postulé Élément-critère 4.1 Fait parvenir son offre de service accompagnée de son curriculum vitae à au moins trois employeurs Élément-critère 4.2 Fournit un journal de bord contenant des renseignements relatifs à chacune des étapes de son plan de recherche d’emploi ainsi que la description des démarches accomplies	Offre de service On s’attend à ce que la candidate ou le candidat s’efforce de respecter les règles de présentation usuelles d’un curriculum vitae et d’une lettre de présentation et que ceux-ci contiennent l’information relative à son expérience de travail, à sa formation ainsi que les renseignements personnels pertinents. Il ne s’agit pas de porter un jugement sur la capacité de la personne à produire en tout temps un curriculum vitae suivant les règles de l’art. On vérifiera plutôt le fait que la personne a pris la peine d’apporter à son curriculum vitae les corrections qui lui auront été demandées. On présentera aux candidates ou candidats des offres d’emploi réelles ou fictives ainsi que des modèles de lettre de présentation. À leur tour, elles ou ils devront rédiger une lettre de présentation. Il ne s’agit pas de porter un jugement sur la capacité de la personne à produire en tout temps une lettre de présentation suivant les règles de l’art. On vérifiera plutôt le fait que la personne a pris la peine d’apporter à sa lettre les corrections qui lui auront été demandées. On s’attend à ce que la candidate ou le candidat fasse parvenir son offre de service accompagnée de son curriculum vitae à au moins trois employeurs. La candidate ou le candidat devra fournir, dans son journal de bord, suffisamment de renseignements pertinents sur la nature des travaux et des démarches accomplies aux différentes étapes de son plan de recherche d’emploi ainsi que sur le déroulement et les résultats de celles-ci. On devrait fournir à la candidate ou au candidat au moins un modèle de journal de bord et lui donner, au départ, des indications précises quant aux diverses étapes de la démarche de recherche d’un emploi et quant à la nature des renseignements attendus.

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 23 – Recherche d’emploi

CODE DU COURS : 237-231

Objets	Remarques
Élément-critère 5.1 Effectue une relance de son offre de service auprès des employeurs Phase 3 Élément-critère 6.1 Participe à une entrevue de sélection simulée en s’efforçant de mettre ses points forts en évidence et en utilisant des arguments d’embauche pertinents Élément-critère 6.2 Reconnaît les aspects positifs et négatifs de sa performance au cours de l’entrevue simulée Règle de verdict	Le jugement ne devrait pas porter sur le succès de la démarche, ni sur la qualité de la rédaction du journal de bord, mais plutôt sur le fait d’avoir accompli les démarches attendues et sur la présence, dans le journal, d’éléments d’information permettant d’avoir un compte rendu cohérent de la nature, du déroulement et des résultats de cette démarche. On s’attend à ce que la candidate ou le candidat fasse des démarches auprès des employeurs afin d’obtenir une entrevue. Dans le cas où elle ou il aurait déjà obtenu une entrevue, elle ou il devrait faire des démarches pour obtenir de l’information à la suite de l’entrevue au sujet de sa performance ou des raisons du refus de sa candidature. Participation à une entrevue On présentera diverses situations d’entrevues de sélection décrivant le type de poste à combler et les questions susceptibles d’être posées par d’éventuels employeurs, et dans lesquelles la candidate ou le candidat aura à jouer le rôle de la personne interviewée. Le jugement portera sur l’application avec laquelle la personne s’emploie à mettre ses points forts en évidence, à utiliser des arguments d’embauche pertinents et à adopter un niveau de langage adapté à la situation. On s’attend à ce que la candidate ou le candidat fasse le bilan de sa performance à l’entrevue et tente de déterminer les aspects de sa performance qui lui ont paru favorables ainsi que ceux qui lui ont paru défavorables. Le jugement ne devrait pas porter sur la justesse de leur opinion, mais plutôt sur le fait d’avoir analysé leur performance à l’entrevue. Pour accorder la réussite de ce module, on tolérera deux manquements, à l’exception des éléments-critères 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 et 6.1.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES FAUNIQVES	Code du programme : 5179
23 – Recherche d'emploi	Code du cours : 237-231
Nom de la candidate ou du candidat : _____	
École : _____	RÉSULTAT :
Code permanent : _____	RÉUSSITE ÉCHEC
Date de la passation de l'épreuve : _____	☐ ☐
Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____	

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION	JUGEMENT OUI NON
PHASE 1 : RECHERCHE D'EMPLOYEURS POTENTIELS	
1 RECUEILLE DES DONNÉES SUR DIFFÉRENTS EMPLOYEURS	
1.1 Fournit des données sur des employeurs possibles en précisant notamment les caractéristiques de l'entreprise, les conditions de travail et d'embauche	☐ ☐
2 EXPRIME SES CHOIX RELATIFS AU LIEU DE TRAVAIL AU REGARD DE SES CHAMPS D'INTÉRÊT	
2.1 Justifie ses priorités dans la sélection des employeurs en tenant compte de ses goûts et de ses champs d'intérêt	☐ ☐
PHASE 2 : OFFRE DE SERVICE	
3 PRÉSENTE SON CURRICULUM VITAE	
3.1 Produit un curriculum vitae respectant les règles de présentation et contenant l'information relative à l'expérience de travail, à la formation ainsi que les renseignements personnels	☐ ☐
3.2 Produit une lettre de présentation ainsi qu'une offre de service contenant des arguments cohérents et pertinents par rapport à l'emploi postulé	☐ ☐

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON	
4	EFFECTUE DES DÉMARCHES		
4.1	Fait parvenir son offre de service accompagnée de son curriculum vitae à au moins trois employeurs	☐	☐
4.2	Fournit un journal de bord contenant des renseignements relatifs à chacune des étapes de son plan de recherche d'emploi ainsi que la description des démarches accomplies	☐	☐
5	ASSURE UN SUIVI		
5.1	Effectue un rappel de son offre de service auprès des employeurs	☐	☐
PHASE 3 : PARTICIPATION À UNE ENTREVUE			
6	EXPRIME SES POINTS FORTS AU COURS D'UNE ENTREVUE DE SÉLECTION		
6.1	Participe à une entrevue de sélection simulée en s'efforçant de mettre ses points forts en évidence et en utilisant des arguments d'embauche pertinents	☐	☐
6.2	Reconnaît les aspects positifs et négatifs de sa performance au cours de l'entrevue simulée	☐	☐
Règle de verdict : réussite de 7 OUI sur 9, dont les éléments 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 et 6.1			

Remarques : _____

TITRE DU PROGRAMME : **Protection et exploitation de territoires fauniques**

Code : 5179

N° ET TITRE DU MODULE : **24 – Intégration au milieu de travail (237-248)**

TABLEAU D'ANALYSE DU PROGRAMME

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE SITUATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

COMPORTEMENT ATTENDU : S'intégrer au milieu de travail

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail – Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage – Se fixer des critères de sélection des entreprises – Dresser une liste d'entreprises pouvant recevoir des stagiaires – Effectuer des démarches pour obtenir une place de stagiaire	10	30	▪ Énumère, par ordre de priorité, trois lieux de stage répondant à des critères de sélection prédéterminés ▪ Rencontre une représentante ou un représentant de l'entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire
PHASE 2 : Observation et exécution de tâches en milieu de travail Observer le contexte de travail.	80	50	

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE SITUATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 2

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

COMPORTEMENT ATTENDU : S'intégrer au milieu de travail

Activités de formation	Appr. %	Éval. %	Manifestations (de la participation)
– Effectuer différentes tâches professionnelles ou participer à leur exécution – Produire un bref rapport de ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches effectuées dans l'entreprise			▪ Respecte les directives de l'entreprise en ce qui concerne les tâches qu'on lui permet d'exécuter à titre de stagiaire, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle ▪ Rédige un rapport faisant état de ses observations sur au moins cinq aspects du contexte de travail et sur les tâches effectuées au cours du stage
PHASE 3 : Comparaison des perceptions de départ avec les réalités du milieu	10	20	
– Relever les aspects du métier qui ressemblent à la formation reçue ainsi que ceux qui en diffèrent – Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage – Discuter de l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi selon ses aptitudes et ses goûts			▪ Fait part aux autres élèves de son expérience en milieu de travail

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - OBJECTIF DE SITUATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

COMPORTEMENT ATTENDU : S'intégrer au milieu de travail

Objets d'évaluation	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
PHASE 1 1 Énumère, par ordre de priorité, trois lieux de stage répondant à des critères de sélection prédéterminés 2 Rencontre une représentante ou un représentant de l'entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire PHASE 2 3 Respecte les directives de l'entreprise en ce qui concerne les tâches qu'on lui permet d'exécuter à titre de stagiaire, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle	10	1.1 Indique au moins deux critères de sélection reliés à ses aptitudes, goûts et champs d'intérêt	5
		1.2 Produit une liste contenant au moins trois lieux de stage et fournit au moins un argument à l'appui de chacun de ses choix	5
	15	2.1 Fait des démarches persistantes en vue d'obtenir un lieu de stage	10
		2.2 Relate les principaux points discutés à la rencontre avec la représentante ou le représentant de l'entreprise	5
	35	3.1 Exécute les tâches qui lui sont confiées selon les méthodes, les techniques et les normes établies	15

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - OBJECTIF DE SITUATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

COMPORTEMENT ATTENDU : S'intégrer au milieu de travail

Objets d'évaluation	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
4 Produit un rapport faisant état de ses observations sur au moins cinq aspects du contexte de travail et sur les tâches effectuées au cours du stage	20	3.2 Respecte les horaires de travail	10
		3.3 Adopte des attitudes et des comportements convenables selon le contexte d'emploi	10
		4.1 Fournit dans son rapport au moins un élément d'information pour chacun des sujets à observer au regard du contexte de travail	10
		4.2 Fournit dans son rapport au moins un élément d'information pour chacune des tâches exercées au cours du stage	10
PHASE 3			
5 Fait part aux autres élèves de son expérience en milieu de travail	20	5.1 Décrit au moins deux différences ou ressemblances entre la formation reçue et l'expérience de stage.	5

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - OBJECTIF DE SITUATION**TITRE DU PROGRAMME :** Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 3

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail**CODE DU COURS :** 237-248**COMPORTEMENT ATTENDU :** S'intégrer au milieu de travail

Objets d'évaluation	Pond. %	Éléments-critères (participation)	Pond. %
		5.2 Décrit au moins un changement dans sa perception du milieu de travail ou des pratiques professionnelles, qui est attribuable à l'expérience de stage	5
		5.3 Fournit une appréciation de ses aptitudes en regard du métier, en référence à l'expérience de stage	5
		5.4 Fournit une appréciation de ses goûts et champs d'intérêt au regard de l'exercice du métier	5

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

1 de 7

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

Objets	Remarques
Nature du dispositif d'évaluation	Le dispositif d'évaluation est intégré car il suppose la mise en commun de renseignements, d'observations et d'appréciations recueillies par : – la candidate ou le candidat; – la responsable ou le responsable de l'encadrement en milieu de travail; – l'examinatrice ou l'examineur. L'évaluation de la participation de la candidate ou du candidat doit se faire tout au long du module. Seuls l'examinatrice ou l'examineur sont autorisés à juger de l'atteinte de chacun des éléments de participation de la candidate ou du candidat.
Instruments recommandés	Les principaux instruments servant à l'évaluation de ce module sont : – une grille d'évaluation de la participation utilisée par l'examinatrice ou l'examineur, dans laquelle on devra retrouver chacun des éléments d'observation considérés au tableau de spécifications; – une grille d'appréciation à l'usage des responsables de l'encadrement en milieu de travail; – une fiche d'auto-évaluation à l'usage des candidates et des candidats; – un modèle de rapport de stage.

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

2 de 7

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

Objets	Remarques
Déroulement de l'évaluation	On devra indiquer à la candidate ou au candidat les moments ou situations les plus propices à la collecte des rapports de stage. Les modalités d'évaluation devraient faire partie du protocole d'entente établi avec l'employeur. Le stage comporte deux étapes : une au printemps et l'autre à l'automne. Les éléments de participation relatifs aux phases 2 et 3 seront évalués chaque fois. La candidate ou le candidat doit satisfaire aux exigences des éléments 3.1, 3.2 et 3.3 au cours des deux étapes de stage pour satisfaire à la règle de verdict. Avant de poser un jugement sur l'atteinte d'un élément d'observation par la candidate ou le candidat, l'examinatrice ou l'examineur devrait considérer : – l'avis de la candidate ou du candidat au sujet des points litigieux, s'il y a lieu; – les difficultés d'intégration particulières qui auraient pu se présenter; – la complexité des tâches et du degré d'autonomie permis dans le contexte du stage; – la qualité de l'encadrement et du soutien dispensés à la candidate ou au candidat par la ou le responsable en milieu de travail.
Conditions de sélection d'une entreprise	Une entreprise choisie comme lieu de stage devrait s'engager à : – faciliter l'intégration de la candidate ou du candidat dès son entrée en fonction, notamment en lui fournissant toute l'information requise au regard des politiques de l'entreprise, de ses tâches et des attentes de l'entreprise, etc.; – définir avant le début du stage la tâche et les limites de responsabilité ou d'autonomie attendues de la candidate ou du candidat;

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

3 de 7

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

Objets	Remarques
Interprétation des éléments-critères PHASE 1 Énumère, par ordre de priorité, trois lieux de stage répondant à des critères de sélection prédéterminés Élément-critère 1.1 Indique au moins deux critères de sélection reliés à ses aptitudes, goûts et champs d'intérêt. Élément-critère 1.2 Produit une liste contenant au moins trois lieux de stage et fournit au moins un argument à l'appui de chacun de ses choix.	– choisir une ou un responsable de stage en milieu de travail et assurer sa disponibilité pendant un nombre minimal d'heures par semaine; – respecter le cadre d'apprentissage en fournissant le soutien requis. Les paragraphes suivants apportent des précisions supplémentaires en ce qui a trait au contexte d'application des éléments-critères et à leur interprétation. PRÉPARATION AU SÉJOUR EN MILIEU DE TRAVAIL Les critères de sélection retenus par la candidate ou le candidat devraient faire explicitement référence à des capacités ou à des dispositions personnelles. On s'attend à ce que la candidate ou le candidat indique au moins trois lieux de stage et les classe par ordre de préférence. Les arguments présentés devraient justifier les choix effectués en indiquant en quoi les employeurs choisis répondent aux critères de sélection que la candidate ou le candidat avait fixés.

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

4 de 7

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

Objets	Remarques
Rencontre une représentante ou un représentant de l'entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire Élément-critère 2.1 Fait des démarches persistantes en vue d'obtenir un lieu de stage Élément-critère 2.2 Relate les principaux points discutés à la rencontre avec la représentante ou le représentant de l'entreprise	La candidate ou le candidat devra fournir à l'examinatrice ou à l'examineur une liste de toutes les entreprises rejointes ainsi que de toutes les démarches effectuées dans le but de se trouver un lieu de stage. Le jugement ne devrait pas porter sur le succès des démarches effectués, mais plutôt sur le fait d'avoir recherché un lieu de stage. On s'attend à ce que la candidate ou le candidat donne un bref compte rendu de la rencontre qu'elle ou il a eue avec la représentante ou le représentant de l'entreprise. Le jugement ne devrait pas porter sur la qualité de la rédaction du compte rendu, mais plutôt sur la pertinence des renseignements qu'il contient.

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

5 de 7

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

Objets	Remarques
PHASE 2 Respecte les directives de l'entreprise en ce qui concerne les tâches qu'on lui permet d'exécuter à titre de stagiaire, les horaires de travail et les règles d'éthique professionnelle Élément-critère 3.1 Exécute les tâches qui lui sont confiées selon les méthodes, les techniques et les normes établies Élément-critère 3.2 Respecte les horaires de travail Élément-critère 3.3 Adopte des attitudes et des comportements convenables selon le contexte de l'emploi	OBSERVATION ET EXÉCUTION DE TÂCHES EN MILIEU DE TRAVAIL L'examinatrice ou l'examineur aura à juger de l'atteinte de cet élément-critère à partir : – des fiches d'appréciation remplies par la ou le responsable de stage en milieu de travail; – des observations effectuées pendant sa ou ses visites dans l'entreprise; – des fiches d'auto-évaluation et d'appréciation remplies par la candidate ou le candidat. L'examinatrice ou l'examineur aura à juger de l'atteinte de cet élément-critère à partir : – des fiches d'appréciation remplies par la ou le responsable de stage en milieu de travail; – des observations effectuées pendant sa ou ses visites dans l'entreprise; – des fiches d'auto-évaluation et d'appréciation remplies par la candidate ou le candidat. L'examinatrice ou l'examineur aura à juger de l'atteinte de cet élément-critère à partir : – des fiches d'appréciation remplies par la ou le responsable de stage en milieu de travail; – des observations effectuées pendant sa ou ses visites dans l'entreprise; – des fiches d'auto-évaluation et d'appréciation remplies par la candidate ou le candidat.

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

6 de 7

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

Objets	Remarques
Produit un rapport faisant état de ses observations sur au moins cinq aspects du contexte de travail et sur les tâches Élément-critère 4.1 Fournit au moins un élément d'information pertinent au regard de chacun des cinq aspects du contexte de travail Élément-critère 4.2 Fournit dans son rapport au moins un élément d'information pour chacune des tâches exercées au cours du stage	On ne devrait considérer que les éléments d'observation explicitement reliés aux cinq aspects mentionnés. Les consignes relatives à la rédaction du rapport devraient être claires à ce sujet. On ne devrait considérer que les éléments d'information explicitement reliés aux tâches effectivement exercées par la candidate ou le candidat, aux travaux qu'on lui aura confiés. Ces tâches devraient faire l'objet d'une entente préalable avec l'employeur.

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

TITRE DU PROGRAMME : Protection et exploitation de territoires fauniques

7 de 7

N° ET TITRE DU COURS : 24 – Intégration au milieu de travail

CODE DU COURS : 237-248

Objets	Remarques
PHASE 3 Fait part aux autres élèves de son expérience en milieu de travail Élément-critère 5.1 Décrit au moins deux différences ou ressemblances entre la formation reçue et l'expérience de stage Élément-critère 5.2 Décrit au moins un changement dans sa perception du milieu de travail ou des pratiques professionnelles, et attribuable à l'expérience de stage Élément-critère 5.3 Fournit une appréciation de ses aptitudes au regard du métier, en référence à l'expérience de stage Élément-critère 5.4 Fournit une appréciation de ses goûts et champs d'intérêt au regard de l'exercice du métier	COMPARAISON DES PERCEPTIONS DE DÉPART AUX RÉALITÉS DU MILIEU Le jugement ne devrait pas porter sur la justesse de la perception de la candidate ou du candidat, mais plutôt sur le fait d'avoir fourni l'information demandée. Le jugement ne devrait pas porter sur la justesse de la perception de la candidate ou du candidat, mais plutôt sur le fait d'avoir fourni l'information demandée. Le jugement ne devrait pas porter sur la justesse de la perception de la candidate ou du candidat, mais plutôt sur le fait d'avoir fourni l'information demandée. Le jugement ne devrait pas porter sur la justesse de la perception de la candidate ou du candidat, mais plutôt sur le fait d'avoir fourni l'information demandée.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

**PROTECTION ET EXPLOITATION DE TERRITOIRES
FAUNIQUES**

Code du programme : 5179

24 – Intégration au milieu de travail

Code du cours : 237-248

Nom de la candidate ou du candidat : _____

École : _____

RÉSULTAT :

Code permanent : _____

RÉUSSITE

ÉCHEC

Date de la passation de l'épreuve : _____

☐
☐

Signature de l'examinatrice ou de l'examineur : _____

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION	JUGEMENT OUI NON
PHASE 1 : PRÉPARATION AU SÉJOUR EN MILIEU DE TRAVAIL 1 ÉNUMÈRE, PAR ORDRE DE PRIORITÉ, TROIS LIEUX DE STAGE RÉPONDANT À DES CRITÈRES DE SÉLECTION PRÉDÉTERMINÉS 1.1 Indique au moins deux critères de sélection reliés à ses aptitudes, goûts et champs d'intérêt 1.2 Produit une liste contenant au moins trois lieux de stage 1.3 Fournit au moins un argument à l'appui de chacun de ses choix 2 RENCONTRE UNE REPRÉSENTANTE OU UN REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE EN VUE DE SE FAIRE ACCEPTER COMME STAGIAIRE 2.1 Fait des démarches persistantes en vue d'obtenir un lieu de stage 2.2 Relate les principaux points discutés à la rencontre avec la représentante ou le représentant de l'entreprise	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
PHASE 2 : OBSERVATION ET EXÉCUTION DE TÂCHES EN MILIEU DE TRAVAIL 3 RESPECTE LES DIRECTIVES DE L'ENTREPRISE EN CE QUI CONCERNE LES TÂCHES QU'ON LUI PERMET D'EXÉCUTER À TITRE DE STAGIAIRE, LES HORAIRES DE TRAVAIL ET LES RÈGLES D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE 3.1 S'applique à exécuter les tâches qui lui sont confiées selon les méthodes, les techniques et les normes établies – printemps – automne 3.2 Respecte les horaires de travail – printemps – automne	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

ÉLÉMENTS DE PARTICIPATION		JUGEMENT OUI NON
3.3	Adopte des attitudes et des comportements convenables selon le contexte d'emploi – printemps – automne	☐ ☐ ☐ ☐
4	PRODUIT UN RAPPORT FAISANT ÉTAT DE SES OBSERVATIONS SUR AU MOINS CINQ ASPECTS DU CONTEXTE DE TRAVAIL ET SUR LES TÂCHES EFFECTUÉES AU COURS DU STAGE	
4.1	Fournit dans son rapport au moins un élément d'information pour chacun des sujets à observer au regard du contexte de travail – printemps – automne	☐ ☐ ☐ ☐
4.2	Fournit dans son rapport au moins un élément d'information pour chacune des tâches exercées au cours du stage – printemps – automne	☐ ☐ ☐ ☐
PHASE 3 : COMPARAISON DES PERCEPTIONS DE DÉPART AVEC LES RÉALITÉS DU MILIEU		
5	PARTAGE AVEC LES AUTRES ÉLÈVES SON EXPÉRIENCE EN MILIEU DE TRAVAIL	
5.1	Décrit au moins deux différences ou ressemblances entre la formation reçue et l'expérience de stage – printemps – automne	☐ ☐ ☐ ☐
5.2	Décrit au moins un changement dans sa perception du milieu de travail ou des pratiques professionnelles, et attribuable à l'expérience de stage – printemps – automne	☐ ☐ ☐ ☐
5.3	Fournit une appréciation de ses aptitudes au regard du métier, en référence à l'expérience de stage – printemps – automne	☐ ☐ ☐ ☐
5.4	Fournit une appréciation de ses goûts et champs d'intérêt au regard de l'exercice du métier – printemps – automne	☐ ☐ ☐ ☐
Règle de verdict : réussite de 19 OUI sur 23, dont les éléments 3.1, 3.2 et 3.3		

Remarques : _____

GRILLE DE RÉTROACTION

ÉPREUVE PRATIQUE

et

ÉPREUVE EN VUE DE L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION DE L'ÉLÈVE

Programme : *Protection et exploitation de territoires fauniques*

Code et titre du cours : _____

Version de l'épreuve : _____

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant : _____

École : _____

Commission scolaire : _____

Signature : _____ Date : _____

Ne répondre qu'aux questions se rapportant à l'épreuve.

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher :

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1 La tâche que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long de l'épreuve est représentative de la compétence sur laquelle porte le cours.

1	2	3	4
☐	☐	☐	☐

Commentaires : _____

2 L'épreuve est conforme aux données du tableau de spécifications.

1	2	3	4
☐	☐	☐	☐

Commentaires : _____

- 3 Le seuil de réussite permet d'attester l'acquisition de la compétence sur laquelle porte l'épreuve. 1 2 3 4
☐ ☐ ☐ ☐

Commentaires : _____

- 4 La durée allouée pour l'épreuve est suffisante. 1 2 3 4
☐ ☐ ☐ ☐

Commentaires : _____

- 5 Le temps total nécessaire à l'évaluation (préparation, passation, correction) est raisonnable par rapport à la durée du cours. 1 2 3 4
☐ ☐ ☐ ☐

Commentaires : _____

- 6 Le nombre maximal de candidates ou de candidats à qui on peut faire passer simultanément l'épreuve est acceptable. 1 2 3 4
☐ ☐ ☐ ☐

Commentaires : _____

- 7 La liste du matériel nécessaire pour la passation de l'épreuve, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur, est complète. 1 2 3 4
☐ ☐ ☐ ☐

Commentaires : _____

- 8 La nature de la tâche que l'examinatrice ou l'examineur doit accomplir pendant les étapes de déroulement et de notation est acceptable. 1 2 3 4
☐ ☐ ☐ ☐

Commentaires : _____

OUI ☐ NON ☐

OUI ☐ NON ☐

[illegible]

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There is no text or other markings on the paper.

